



Parc national  
de La Réunion



Rapport d'activité

2016



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Pitons, cirques et  
remparts de l'île de la Réunion  
inscrits sur la Liste du patrimoine  
mondial en 2010



# Editorial



Par la signature des conventions d'application avec les communes adhérentes à la Charte, le Parc national de La Réunion est véritablement entré en 2016 dans la phase de mise en œuvre concrète d'un projet de territoire axé sur la préservation autant que sur la mise en valeur des richesses patrimoniales exceptionnelles, naturelles et culturelles, des Hauts de notre île.

Grâce à ces conventions, les démarches de « Portes et chemins de découverte du parc national » seront conduites en partenariat étroit avec les acteurs territoriaux pour faire de la Route des laves, du cirque de Cilaos ou encore du massif de la Roche Écrite des destinations de caractère, leviers du développement économique local.

Grâce à ces conventions, les prestataires de biens et services pourront bénéficier de la marque « Esprit parc national », à l'instar de la vingtaine de guides de randonnée nature qui ont répondu à l'appel à projet lancé en juillet 2016.

Grâce à ces conventions, les communes pourront aussi bénéficier d'un accompagnement renforcé de l'établissement en faveur de la conservation et de la promotion des espèces végétales indigènes.

Le Parc national s'installe dans le paysage réunionnais. La Maison du parc à la Plaine-des-Palmistes accueille tous les publics autour de son exposition permanente dédiée aux « Pitons, cirques et remparts » et de ses jardins de nature, avec une belle fréquentation pour cette première année d'ouverture.

Le Parc national poursuit également ses actions de connaissance et de conservation de la biodiversité de l'île, remarquable mais fragile et menacée. La découverte des premiers terriers de Pétrel noir, en novembre 2016, est une avancée fabuleuse. Elle démontre avec force que les succès sont en rendez-vous dès lors que les énergies convergent, que des moyens suffisants sont mobilisés et que les initiatives sont encouragées.

Ainsi, la dynamique est désormais lancée, autour de projets multiples, cohérents et complémentaires : de façon certaine, ils porteront leurs fruits dans les années à venir. Ces fruits sont le résultat d'une prise de conscience et d'une mobilisation collectives ; il seront d'autant plus savoureux qu'ils seront partagés par tous et bénéficieront au plus grand nombre.

**Daniel GONTHIER**

**Président du Conseil d'administration**



*L'île de La Réunion et ses 850 km de sentiers © Stéphane Michel*

# Sommaire

1. Accueillir & sensibiliser les publics - Faire connaître le Parc national .....	11	5. Soutenir & promouvoir un développement équilibré et durable du territoire.....	42
Promouvoir le Parc national	12	Initier la découverte par la démarche d'interprétation	43
Partager un "savoir heureux"	14	Accompagner le développement et la valorisation des patrimoines	45
Conforter le rayonnement du Parc national à travers les médias	16	Accompagner l'adaptation de l'offre d'hébergement	46
2. Approfondir & partager les connaissances sur le territoire et les patrimoines .....	19	Soutenir le développement et les pratiques agro-écologiques	47
Inventorier & enrichir la connaissance des patrimoines naturel et culturel	20	Soutenir le développement et l'utilisation des espèces végétales indigènes	48
Transmettre la culture réunionnaise pour enrichir notre avenir	21	Soutenir et développer les initiatives culturelles et artistiques	49
Valoriser l'histoire des Hauts	22	Réduire la pollution lumineuse et préserver le ciel nocturne	50
Partager les connaissances pour mieux préserver les patrimoines	23	6. Faire du cirque de Mafate un éco-territoire exemplaire .....	53
3. Connaître le territoire - Encadrer & surveiller les usages et les activités 25		Se mobiliser pour répondre à une volonté d'évolution partagée	54
Surveiller & protéger le territoire	26	7. Consolider le rôle du Parc national comme acteur clé de la protection et de la valorisation des patrimoines .....	57
Prévenir & gérer le risque incendie	28	Animer la mise en oeuvre de la Charte en tant que projet de territoire	58
Promouvoir l'exemplarité dans la pratiques des activités	30	Organiser la rencontre entre les acteurs de la connaissance et la conservation des patrimoines	59
4. Protéger & préserver les patrimoines naturel, culturel et paysager .....	33	Cultiver l'ouverture sur le monde	60
Restaurer la forêt semi-sèche et ses fonctionnalités écologiques	34	Faire du Parc national un lieu d'échange et de dialogue	62
Assurer la sauvegarde du Tuit-tuit	35	Assurer une gestion financière saine et efficace	64
Assurer la sauvegarde des pétrels endémiques	36	Veiller au développement des ressources humaines	66
Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	37		
Renforcer les populations d'espèces végétales menacées	38		
Lutter contre l'abandon des déchets: opérations "Grand met'prop"	39		
Installer la Commission Roche Écrite pour gérer un territoire aux enjeux multiples	40		



*Éruption de la Fournaise : naissance du Piton Timize © Jean-François Bègue*

# Avant-propos



Chaque année, le rapport d'activité est une occasion unique pour les équipes du Parc national de présenter aux instances de l'établissement, à ses partenaires et au public, les principaux chantiers qui ont marqué les douze mois écoulés.

Pour cette année 2016, nous avons choisi de présenter ce rapport selon les 7 grandes thématiques qui structurent notre Plan d'actions 2016-2020, désormais validé par le Conseil d'administration, et qui guident notre travail au quotidien. Les sujets abordés illustrent la richesse et la complémentarité des missions qui sont les nôtres, au service du territoire et de la population : de la connaissance scientifique à l'éducation, de la gestion conservatoire des milieux naturels à l'accompagnement des porteurs de projets.

Ces missions reposent sur une équipe d'une centaine de femmes et d'hommes (*agents titulaires, emplois temporaires, contrats aidés, volontaires du service civique et stagiaires*), qui exercent des métiers variés, mais qui ont tous en commun une passion pour la biodiversité, les paysages et la culture de La Réunion, et qui partagent les valeurs d'engagement, de respect et d'exemplarité des Parcs nationaux français.

Parce que ces femmes et ces hommes sont la force première de notre établissement, nous avons choisi de mettre à l'honneur 7 d'entre eux, par des portraits représentatifs de la diversité des parcours et des origines qui composent notre communauté.

Nous souhaitons que chacun puisse trouver dans ce rapport une occasion de découvrir ou d'enrichir sa connaissance des missions et des actions de l'établissement, mais aussi des enjeux du Parc national.

Chacun pourra ainsi s'approprier ces enjeux, comprendre la nécessité d'agir et, nous l'espérons, y apporter sa contribution.

**Emmanuel BRAUN, Directeur adjoint**

*Directeur par intérim du 01/10/2016 au 04/06/2017*

## 1 ACCUEILLIR & SENSIBILISER LES PUBLICS FAIRE CONNAÎTRE LE PARC NATIONAL

- 01 Développer des outils et supports pour faire connaître le territoire, les patrimoines et les actions du Parc national
- 02 Renforcer l'accompagnement des publics scolaires et extra-scolaires
- 03 Proposer des offres de découverte adaptées à tous les publics et notamment au public porteur de handicap
- 04 Faire participer et fédérer la population autour des actions de préservation de la biodiversité
- 05 Positionner la Maison du parc comme une offre culturelle incontournable  
Faire des Maisons de secteur des points d'accueil et d'information
- 06 Soutenir des aménagements de qualité pour l'accueil du public sur le territoire

## 2 APPROFONDIR & PARTAGER LES CONNAISSANCES SUR LE TERRITOIRE ET LES PATRIMOINES

- 07 Mieux connaître et faire connaître les paysages, selon une approche scientifique et artistique
- 08 Enrichir la connaissance du patrimoine naturel : faune, flore et géologie
- 09 Enrichir la connaissance du patrimoine culturel matériel et immatériel : pratiques traditionnelles, lieux de culte, vestiges des premiers peuplement, contes et légendes
- 10 Gérer et partager les données recueillies

## 3 CONNAÎTRE LE TERRITOIRE – ENCADRER & SURVEILLER LES USAGES ET LES ACTIVITÉS

- 11 Connaître le territoire, les acteurs, les usages et les pratiques
- 12 Encadrer les travaux et activités en cœur de parc pour maîtriser leurs impacts
- 13 Veiller au respect de la réglementation sur le territoire du parc national
- 14 Renforcer la surveillance et la sensibilisation face au risque incendie

## 4 PROTÉGER & PRÉSERVER LES PATRIMOINES NATURELS, CULTURELS ET PAYSAGERS

### Gérer et sauvegarder les espèces prioritaires

- 15 Assurer la sauvegarde du Tuit-tuit
- 16 Assurer la sauvegarde des Pétrels endémiques
- 17 Agir pour la conservation des autres espèces animales indigènes menacées
- 18 Agir pour la conservation des espèces végétales indigènes menacées

### Gérer et sauvegarder les habitats et territoires prioritaires

- 19 Restaurer la forêt semi-sèche et ses fonctionnalités écologiques
- 20 Mettre en place une gestion adaptée aux zones à enjeux spécifiques : Roche Ecrite, Mare-Longue, Piton d'Anchain...
- 21 Assurer le suivi et la gestion des zones incendiées

### Lutter contre les menaces sur la biodiversité et les paysages

- 22 Lutter contre l'abandon des déchets et organiser de nettoyage des points noirs paysagers
- 23 Mieux connaître et lutter contre les espèces envahissantes animales et végétales

### Préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel matériel et immatériel

- 24 Soutenir la sauvegarde, la gestion et la transmission du patrimoine culturel

## 5 SOUTENIR & PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DU TERRITOIRE

### Révéler et mettre en scène un territoire d'exception

- 25 Organiser un développement territorial coordonné autour des Portes et chemins de découverte du parc national
- 26 Promouvoir la démarche d'interprétation pour la mise en tourisme des patrimoines, auprès des acteurs du territoire
- 27 Mettre en valeur et gérer les sites phares de manière exemplaire
- 28 Organiser et gérer les flux touristiques sur le territoire

### Accompagner le développement durable du tourisme, des loisirs et de l'accès à la nature

- 29 Promouvoir l'exemplarité environnementale dans la pratique des activités sportives et de loisirs
- 30 Accompagner le développement des produits et services touristiques axés sur la découverte et la valorisation des patrimoines
- 31 Accompagner l'adaptation de l'offre d'hébergement aux ambitions d'un territoire hors du commun

### Accompagner le développement d'une agriculture valorisant les richesses du territoire

- 32 Soutenir le développement de l'agro-écologie et des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- 33 Recenser et promouvoir les produits et les pratiques agricoles patrimoniaux

### Valoriser les patrimoines culturels, les savoir-faire artisanaux et les initiatives artistiques

- 34 Recenser et promouvoir les produits et les savoir-faire artisanaux identitaires
- 35 Soutenir et développer les initiatives culturelles et artistiques

### Favoriser un aménagement territorial respectueux des patrimoines naturels et paysagers

- 36 Soutenir le développement et l'utilisation des espèces végétales indigènes
- 37 Promouvoir une gestion équilibrée et durable du territoire dans les documents de planification et d'aménagement
- 38 Gérer le risque incendie en adaptant la stratégie au caractère exceptionnel du territoire
- 39 Lutter contre la pollution lumineuse et pour la préservation du ciel nocturne

# Plan d'actions 2016-2020

Le plan d'action du Parc national de La Réunion a pour objectif de structurer et de rendre lisible l'action de l'établissement sur le territoire.

Il décline de façon opérationnelle les deux documents cadres que sont la Charte du Parc national et le Contrat d'objectifs de l'établissement.

Le plan d'actions identifie 54 actions phares, qui s'articulent autour de 7 grandes thématiques, reflet de la grande variété des missions de l'établissement. Il vise ainsi à connaître, à protéger et à sauvegarder les patrimoines naturel et culturel du Parc national, mais aussi à les valoriser au bénéfice du territoire et de ses habitants. Il vise aussi à favoriser la prise de conscience et l'implication des Réunionnais et des visiteurs à la richesse de ces patrimoines et aux enjeux de leur préservation. Il vise enfin à conforter le rôle central de l'établissement, outil de dialogue, d'inspiration et d'innovation, ouvert à tous.

## 6 FAIRE DU CIRQUE DE MAFATE UN ÉCO-TERRITOIRE EXEMPLAIRE

- 40 Mettre en place une stratégie et une gouvernance renouvelées pour Mafate, en lien avec la population
- 41 Améliorer les conditions de vie dans le cirque de Mafate, par des solutions innovantes et adaptées au territoire
- 42 Accompagner le développement d'activités touristiques, agricoles et artisanales mettant en valeur le caractère des lieux
- 43 Préserver et faire vivre le patrimoine culturel et la relation homme/nature au sein du cirque de Mafate

## 7 CONSOLIDER LE RÔLE DU PARC NATIONAL COMME ACTEUR CLÉ DE LA PROTECTION ET DE LA VALORISATION DES PATRIMOINES

### Mobiliser et fédérer les acteurs du territoire

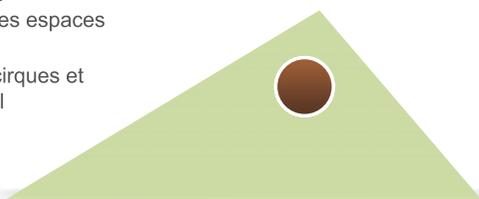
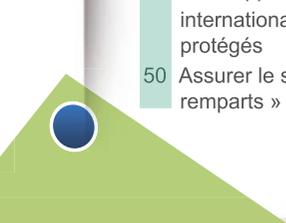
- 44 Animer la mise en œuvre la Charte en tant que projet de territoire
- 45 Organiser des rencontres entre les acteurs de la connaissance et de la conservation des patrimoines naturels et culturels
- 46 Favoriser les échanges entre les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable
- 47 Déployer et faire connaître la marque « Esprit Parc national de La Réunion »
- 48 Soutenir les initiatives exemplaires autour des patrimoines naturel, culturel et paysager

### Participer au rayonnement national et international de l'île de La Réunion

- 49 Développer les échanges avec les partenaires français et internationaux de la gestion et de la conservation des espaces protégés
- 50 Assurer le suivi et la gestion du bien des « Pitons, cirques et remparts » inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

### Structurer les stratégies et l'action du Parc national

- 51 Formaliser les stratégies structurant l'action du Parc national
- 52 Faire du Parc national un lieu d'échange et de dialogue, avec l'appui du Conseil d'administration, du Conseil scientifique, du Conseil économique social et culturel, et des commissions spécialisées
- 53 Consolider la place et le rôle du Parc national dans l'aménagement des Hauts
- 54 Assurer une gestion efficace de l'établissement public





## Elodie DURAND

Garde monitrice

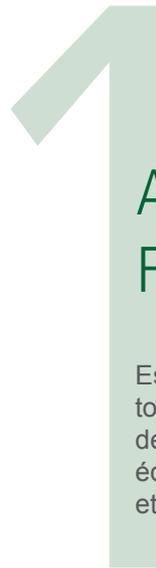


De formation universitaire scientifique, doublée d'un apprentissage en paysagisme, Élodie a fait ses débuts en tant que guide touristique et animatrice nature. Elle a intégré le Parc national de La Réunion en 2009, au poste de garde-monitrice au secteur Nord.

Par le biais de contes et d'histoires, la vulgarisation scientifique prend forme pour tenter de rendre compréhensible les enjeux et les interactions que nous avons tous avec notre milieu de vie.

Élodie argumente : « L'utilisation du conte est un formidable outil qui permet de faire vivre aux publics des aventures et de faire passer des messages qui ne sont pas dans le registre de la moralisation ou de la culpabilité. Chacun, petit ou grand, trouve dans le conte un message qui lui est destiné. J'ai commencé à écrire des contes dans le cadre de mes missions au Parc national. Ce fut un réel bonheur de voir la publication de « *Comment Tec-tec l'a sauvé marmailles Tuit-tuit* », conte portant sur la protection d'un oiseau endémique menacé par la prédation par les rats et les déchets en forêt. C'est une satisfaction lorsque le public rit, frissonne et qu'au final le message passé est bien compris. »

Ses collègues du secteur nord précisent : « Élodie aime les histoires, les imaginer, puis les raconter. Débordante d'une énergie communicative, intarissable pour parler des plantes et des mousses, elle captive son public et s'engage pour le partage des connaissances. La variété de ses passions révèle sa personnalité créative, curieuse et inspirante. »



## Accueillir & sensibiliser les publics Faire connaître le Parc national

Espace de découverte de la nature, de quiétude et de ressourcement, le cœur de parc est accessible à tous, gratuitement. Le Parc national porte l'ambition d'assurer pleinement son rôle de médiateur et de tisseur de liens entre les publics et les patrimoines d'exception du territoire. Au plus proche de la jeunesse, ses équipes poursuivent leur travail de sensibilisation pour que la population s'éveille aux richesses du territoire et s'empare des enjeux de sa préservation.

*Le Parc national de La Réunion, un territoire de savoir-heureux*

- Promouvoir le Parc national
- Partager un « savoir heureux »
- Conforter le rayonnement du Parc national à travers les médias



# Promouvoir le Parc national

La Maison du Parc national à la Plaine des Palmistes est désormais un centre d'interprétation axé sur la découverte de l'histoire naturelle et culturelle du cœur de l'île, au plus proche des Pitons, cirques et remparts. Elle se positionne également comme lieu privilégié d'échanges et de rencontres entre les acteurs du territoire. Le Centre de ressources documentaires vient enrichir ce carrefour de l'offre patrimoniale dans les Hauts de l'île.



## Un espace de découverte des patrimoines au cœur de l'île...

La Maison du Parc national a été construite à mi-chemin entre les deux volcans : le Piton de la Fournaise encore actif et le Piton des Neiges, en sommeil. Son emplacement n'a pas été choisi au hasard. En bordure du cœur de parc, elle incarne un point de jonction entre les Hauts et les Bas et un point de départ vers les Pitons, cirques et remparts.

Face au majestueux rempart de l'îlet Patience, orné de la cascade Biberon, la Maison du Parc national a trouvé sa place dans un écrin de végétation originelle.

Cet espace propose au public, depuis septembre 2015, une offre de découverte complète composée d'une exposition permanente « La Réunion, île de nature, cœur des hommes » et d'un jardin de forêt de bois de couleur des hauts abritant des espèces végétales et animales spécifiques à ce milieu.

Tout au long de l'année, les agents d'accueil de la Maison du Parc, en coopération avec l'Office de tourisme de l'Est (OTI Est), ont eu à cœur de recevoir et guider les visiteurs, qu'ils soient résidents ou touristes, venus en famille ou en groupe scolaire par exemple.

Deux livrets accompagnent désormais les visiteurs dans leur découverte : un « Carnet de l'explorateur » à destination des enfants ainsi qu'un livret de visite du jardin. Des audioguides complètent l'offre de découverte en autonomie.

Plus de 7 000 personnes ont pu bénéficier en 2016 de cette nouvelle offre de découverte valorisant les richesses du territoire du Parc national.

Au cours de l'année 2016, la Maison du Parc a également été le théâtre de rencontres festives pour le public, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'inscription des Pitons, cirques et remparts au patrimoine mondial de l'UNESCO ou lors des journées européennes du patrimoine.

En 2017, une campagne de communication destinée à faire connaître plus largement l'offre de la Maison du Parc est prévue.

## ... et aussi un espace d'échanges et de débat

La Maison du Parc national a été pensée comme un espace de partage pour les acteurs de la préservation de l'environnement et du développement durable des Hauts de l'île.

Les partenaires du Parc national l'ont bien compris. En effet, des demandes régulières de mise à disposition des salles de conférence et de réunion pour l'organisation de séminaires, de formations ou d'assemblées générales ont eu lieu tout au long de l'année.

A cela s'ajoutent également les séminaires, instances et ateliers organisés par l'établissement.

En 2016, la Maison du Parc national s'affirme avec force comme un outil territorial partagé au bénéfice des habitants de la Plaine-des-Palmistes, des visiteurs, des partenaires et des agents.

## Une offre de découverte enrichie par le Centre de ressources

Situé à la Maison du Parc, le Centre de ressources documentaires « Bibliotec-tec », est un lieu d'échanges et de travail ouvert à tous.

Il rassemble, valorise et partage une documentation variée (papier et numérique), composée de documents techniques ou issus de production éditoriale, sur la gestion des espaces naturels protégés et les patrimoines naturel, culturel et paysager du parc national.

Au total, ce sont 7 771 documents qui sont enregistrés dans la base documentaire du Centre de ressources.

Les services documentaires proposés ont été enrichis en 2016 : le fonds documentaire est désormais accessible à distance à partir d'une interface de consultation dédiée (<https://documentation.reunion-parcnational.fr>) et l'espace de consultation est ouvert au public tous les mercredis.

Le monde éducatif est le public cible préférentiel. Des visites de présentation du Centre de ressources sont organisées à destination des enseignants dans le cadre de leur projet pédagogique mais également en lien avec le Plan Académique de Formation mis en place par le Rectorat de La Réunion.

## Une démarche de progrès

Le Parc national de La Réunion a participé en juin 2016 aux premières rencontres nationales Information-Documentation en EEDD (Éducation à l'Environnement et au Développement Durable) - « Envidoc » - à Montpellier.

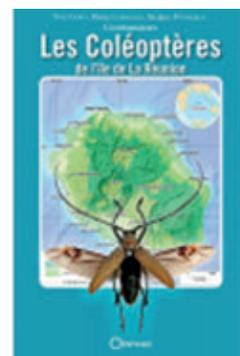
Ces rencontres organisées notamment par l'ATEN (Atelier technique des Espaces Naturels) et le GRAINE Languedoc-Roussillon (réseau régional des acteurs de l'Éducation à l'Environnement) avaient notamment pour objectif de mener une réflexion partagée sur les spécificités de l'Information-Documentation appliquée à l'EEDD, sur l'évolution de ces métiers, ainsi que sur la mutualisation des outils et des pratiques.

## Des ouvrages importants pour la science !

La diffusion des connaissances sur les patrimoines naturel, culturel et paysager constitue une des missions prioritaires du Parc national. En 2016, l'établissement a soutenu financièrement l'édition de deux ouvrages qui enrichissent les données scientifiques sur les patrimoines réunionnais :

- Yves Gomy, Emmanuel Lemagnen et Jacques Poussereau (coordonnateurs), « Les Coléoptères de l'île de La Réunion », Réunion : Orphie, 2016, 759 p.

- Christian Guillermet, « Les Hétérocères, ou papillons de nuit de l'île de La Réunion : Volume V », Nature Découverte et partage, 2016, 158 p.



Service documentaire  
Parc national de La  
Réunion

## « La Maison des Terroirs »



Depuis juillet 2016, La Maison des Terroirs de La Réunion, en partenariat avec l'Antenne Sud du Parc national, accueille les visiteurs du Domaine de Manapany à Petite-Ile. Ouverte tous les jours, La Maison des Terroirs invite le public à une visite des jardins et des espaces de découverte autour du thème de « la famille et l'agriculture ». La boutique propose des produits des terroirs et des œuvres artisanales (270 produits référencés) dont les produits de la marque Esprit Parc national. L'an dernier, le site a accueilli plus de 2500 visiteurs.



Espace scénographique © Céline Hoarau

# Partager un « savoir heureux »

Mission prioritaire du Parc national, l'éducation à l'environnement et au développement durable s'appuie sur le caractère du territoire et de ses patrimoines exceptionnels. Elle œuvre pour que chaque individu devienne un citoyen responsable et acteur, conscient des équilibres et des enjeux locaux régionaux nationaux et planétaires.

Voir un enfant s'émerveiller lorsqu'il repère un lézard endémique sur une branche, sentir un adolescent fasciné par un paysage volcanique ou un adulte s'émouvoir à l'écoute d'une histoire racontée en créole... c'est à chaque fois réussir une expérience de partage.

Cette pédagogie de partage vise à faire prendre conscience à l'homme de sa relation avec son milieu de vie. Elle permet de l'impliquer dans la protection des patrimoines en créant un lien affectif avec un site, grâce à une expérience riche et inoubliable faisant appel aux sens et à l'émotion. Ainsi, chacun est invité à apprécier, aimer et protéger ce territoire vivant.

En 2016, le dispositif pédagogique du Parc national à destination des scolaires a permis à plus de 8 500 jeunes d'aller à la découverte de leur territoire et de ses richesses patrimoniales. A travers les animations proposées par les agents du Parc national, ces jeunes ont été sensibilisés à la protection, à la valorisation et aux enjeux d'un territoire préservé.

## La jeunesse, ambassadrice de son patrimoine

Le Parc national a organisé pour la deuxième année consécutive la valorisation des travaux des élèves impliqués dans les « classes à projet Parc national ». La manifestation intitulée « *Tec - tec, Patrimoines et nous...* » a permis à sept projets d'être présentés à l'espace culturel Guy Agénor de la Plaine-des-Palmistes. Ce sont 225 élèves qui se sont retrouvés pour danser, exposer, chanter leurs nouvelles connaissances sur la nature réunionnaise.

En accompagnant ces projets de classes, le Parc national apporte du contenu pédagogique et soutient financièrement les établissements scolaires. Les élèves travaillent ainsi sur différents supports qui leur permettent de valoriser les connaissances acquises, de les partager au sein de l'établissement et bien au-delà, dans les médiathèques, maisons de quartier, etc.

Ces projets permettent aux enfants de devenir de vrais ambassadeurs du Parc national et des Pitons, cirques et remparts de La Réunion, inscrits au Patrimoine mondial.

## Le développement des outils pédagogiques du Parc national : contes, jeux, films...

Deux principaux outils ont vu le jour en 2016 :

- Un conte intitulé « *L'envol de l'espoir* », racontant l'histoire d'un papillon endémique de La Réunion très menacé, le *Salamis augustina*. Il est accompagné d'un livret de coloriage et sera prochainement distribué dans les écoles et médiathèques de l'île.

- Un film promotionnel de l'action éducative du Parc national. Il est désormais en ligne sur le site internet du Parc national.

Par ailleurs, le Parc national de La Réunion travaille en réseau avec les 9 autres Parcs nationaux de France. Dans ce cadre, une plaquette sur « *L'éducation par nature* », présentant la mission d'éducation à l'environnement des Parcs nationaux est parue en juillet.



Couverture du conte "L'envol de l'espoir" de Dominique Dambreville et Valérie Germain

## Manifestations nationales et européennes

Chaque année, le Parc national participe aux grandes manifestations nationales et européennes telles que la Fête de la Nature ou les Journées européennes du patrimoine.

Celles-ci permettent de toucher un public familial qui bénéficie d'animations et de rencontres avec les agents du Parc national. Les Rendez vous du Parc, proposés sur des sites remarquables, complètent ces moments de partage de connaissances avec le grand public, tout au long de l'année.

La Fête de la science (25<sup>ème</sup> édition en 2016) est une manifestation annuelle incontournable pour le Parc national. Sur trois jours, un village de la science accueille scolaires et familles afin de leur donner à voir la science sous tous ses angles. En 2016, ce sont plus de 880 personnes de tous âges qui sont venues expérimenter les ateliers scientifiques proposés par les agents.



Agent en animation avec une classe sur la route des laves © secteur Sud du Parc national de La Réunion

## Les Rencontres de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable



Du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2016, ont eu lieu les Rencontres de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, un temps fort de la Semaine Européenne du Développement Durable. À l'initiative du CCEE (Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement), cet événement a été le fruit d'une riche collaboration entre la commune de Salaz e, le Parc national et le réseau GRANDDIR (Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'eNvironnement pour un Développement Durable de l'île de La Réunion).

L'objectif de ces Rencontres était avant tout de réunir l'ensemble des acteurs de l'île afin de promouvoir l'EEDD et son utilité sociale. Cinq thématiques ont été débattues en ateliers sous l'angle de l'EEDD : eau, biodiversité/paysages, climat/air/énergie, déchets et risques naturels. Le Parc national a animé la thématique « Biodiversité et paysages » afin de partager une culture de la nature. Les actes de ces rencontres alimenteront la contribution réunionnaise aux assises nationales de l'EEDD de 2018.

# Conforter le rayonnement du Parc national à travers les médias

Le Parc national de La Réunion assure des missions complexes et variées. Pour pouvoir les partager avec le grand public et permettre à la population de s'approprier ce projet de territoire et de société, plusieurs campagnes de communication ont été orchestrées en 2016. La communication de crise et d'informations a également rythmé l'année. Enfin, le travail sur la construction d'image s'est poursuivi, notamment via les réseaux sociaux

## Des campagnes de communication d'envergure

Pour renforcer l'efficacité de la communication du Parc national, un tournant a été pris en début d'année 2016. Des campagnes de communication ont été mises en place, plus ciblées et véhiculant des messages forts. Plusieurs opérations ont ainsi été réalisées : les Nuits sans lumière, le 6ème anniversaire des Pitons, cirques et remparts... D'autres ont été amorcées dont la campagne de lancement de la Maison du Parc.

## Un maintien de l'information au fil des actualités

Des événements majeurs ont rythmé l'année 2016 : la signature des conventions d'application de la Charte du Parc national, des opérations d'enlèvement des déchets, la sensibilisation du public lors des éruptions volcaniques... Pour maintenir le lien avec le public, le Parc national s'est montré proactif sur ces sujets d'actualités. Les relations presse ont été assurées de manière soutenue et l'établissement a relayé ses actions via son site internet et sa page Facebook. Au total, 27 invitations presse et 34 communiqués de presse ont été diffusés en 2016.

## Une image qui se construit sur les réseaux sociaux

Il était important pour l'établissement de tisser un lien affectif avec les Réunionnais et le grand public. Aussi, un effort conséquent a été engagé pour faire de la page Facebook la vitrine des richesses naturelles du territoire.

Sur l'année 2016, 601 publications ont été proposées au grand public. En une année, la page a presque doublé son nombre de fans pour atteindre 8 170 fans au 31 décembre 2016. La campagne « un jour, une photo » a rencontré un vif succès, certaines publications étant partagées plus de 200 fois.

La page Facebook fédère un public venu des 4 coins de l'île et du monde. Le panel de fans est composé de 57 % de femmes, 42 % d'hommes – la majorité ont entre 25 et 44 ans et sont francophones. Sur les 8 170 fans, près de la moitié vient de métropole, l'autre de La Réunion. On trouve aussi des Belges, Mauriciens, Canadiens, Malgaches, Italiens, Américains ou Allemands...



Facebook Parc national de La Réunion



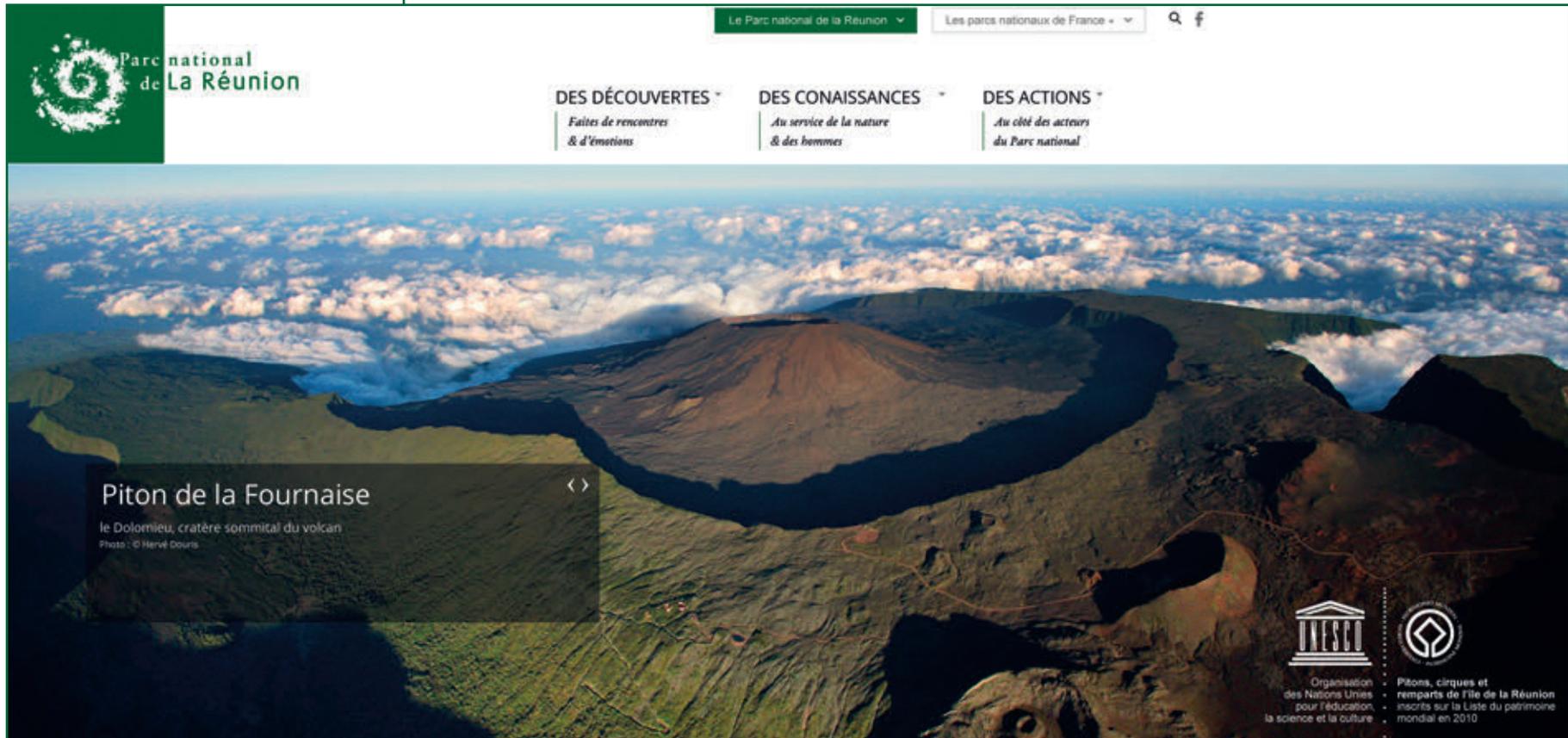
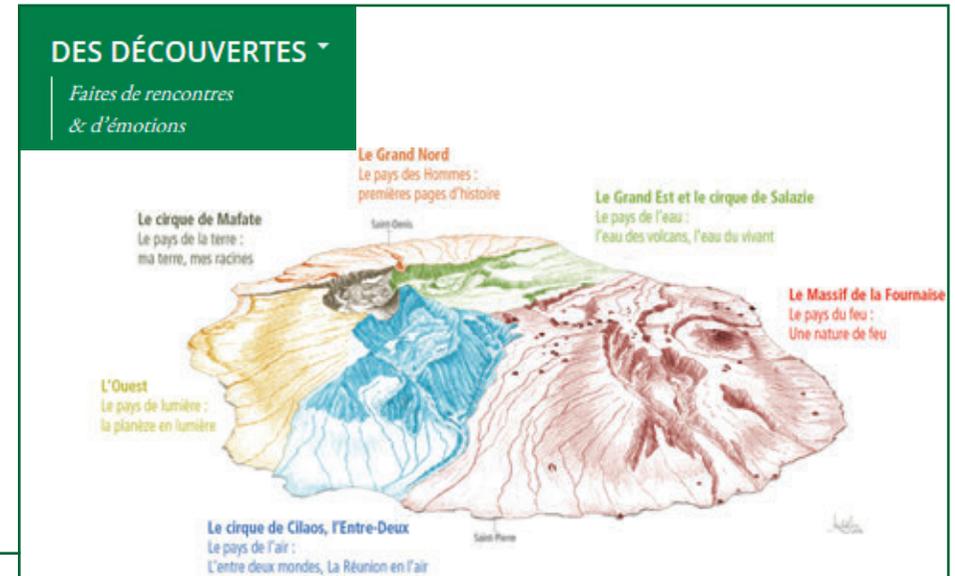
Site Web Parc national de La Réunion

## Le site web du Parc national a fait peau neuve !

La mise en place d'une plate-forme web mutualisée des Parcs nationaux de France permet d'harmoniser l'image des Parcs nationaux tout en préservant l'identité et les spécificités de chaque territoire.

Chaque Parc national peut ainsi disposer d'un outil moderne adapté aux exigences actuelles de communication digitale.

Le Parc national de La Réunion offre désormais aux internautes un site web très visuel et convivial, diffusant de l'information d'actualité sur les actions de l'établissement, mais aussi du contenu informationnel sur l'offre de découverte du territoire. L'internaute dispose ainsi de clés de compréhension des sites majeurs du territoire. (<http://www.reunion-parcnational.fr>)





# Rodolphe

## BLIN

Médiateur du patrimoine



Médiateur au Parc national de La Réunion depuis 2009, c'est le célèbre botaniste Thérésien Cadet qui insuffla à Rodolphe sa passion pour la nature et pour les prospections d'espèces rares qu'il mène au quotidien.

C'est un perpétuel challenge qui l'attend chaque jour à la recherche des espèces rares qui se cachent dans l'immensité de la forêt. Souvent qualifié d' « œil de Papangue », Rodolphe est d'ailleurs le premier pourvoyeur de données au Parc national.

Rodolphe commente : « Mon travay dan lo Parc national la pèrmèt a mwin débuv La Réunion k mwin té né pa. Mon promé b u d'è r, sé an 2009 la n mwin la fé in sorti dan la foré « semi sèche » k té La Grand-chaloupe. « Oté lé tro joli ! » ala lo bann mo la sort dan mon bouche. Apré mwin la débuv bonpé gaw r landraw, mé la foré semi-sèche i rès mon préféré, é an b r plis la n mwin la aprann k sé la foré lo pli rar si La Réunion. »

Au secteur Est, ses collègues le surnomment affectueusement «Swarovski» : « Rodolphe est véritablement engagé et passionné par la biodiversité de son île. Véritable couteau suisse naturaliste, l'avoir à ses côtés, c'est s'assurer d'une découverte.

Tels des diamants qui scintillent au milieu de la forêt, ses yeux percent le fouillis végétal pour débusquer des espèces à peine perceptibles ! ».



## Approfondir & partager les connaissances sur le territoire et les patrimoines

À la croisée d'influences multiples et soumise aux forces de la nature, l'île de La Réunion est un véritable laboratoire du vivant. Ses reliefs et ses paysages se sont façonnés au rythme des éruptions volcaniques, d'une érosion puissante et de la colonisation par les plantes, les animaux et les Hommes. Le Parc national poursuit ses travaux d'inventaires et de suivi, avec une attention renforcée aux espèces menacées et méconnues, afin de faire de cette terre de montagne, un espace de recherche collaboratif.

*Le Parc national de La Réunion, un laboratoire du vivant*

- Inventorier & enrichir la connaissance des patrimoines naturel et culturel
- Transmettre la culture réunionnaise pour enrichir notre avenir
- Valoriser l'histoire des Hauts
- Partager les connaissances pour mieux préserver les patrimoines



# Inventorier & enrichir la connaissance des patrimoines naturel et culturel

La stratégie scientifique du Parc national de La Réunion fixe ses priorités en matière d'acquisition et de diffusion de nouvelles connaissances. La biodiversité de l'île, en perpétuelle évolution, en fait un terrain privilégié pour la recherche.

## Finalisation de la stratégie scientifique

Afin de prioriser ses actions, le Parc national s'est doté d'une stratégie scientifique pour la connaissance et la conservation des patrimoines naturel, culturel et paysager.

Cette stratégie scientifique a été validée par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration en 2016.

Elle répond à la volonté de l'ensemble des parcs nationaux de se doter d'outils de cadrage. Ayant pris en compte les conclusions et priorités des principales stratégies en cours d'application, tant aux niveaux international, national que régional, elle rappelle ou précise pour le Parc national les axes et actions prioritaires à mener pour la décennie à venir.

L'acquisition de connaissance répond ainsi aux objectifs de meilleure maîtrise des menaces pesant sur le patrimoine naturel et d'amélioration de l'efficacité des opérations de restauration ou de conservation. Le Parc national n'ayant pas vocation à mener seul toutes ces opérations, il est fondamental que les nouvelles connaissances puissent être partagées avec les différents partenaires et avec la population, afin que tous les Réunionnais deviennent des acteurs participatifs de la conservation des patrimoines de notre île.

La présence permanente des agents sur le terrain permet d'accroître de manière continue la connaissance des patrimoines naturel et culturel. Ils recensent les espèces, les habitats naturels (types de végétation), les ouvrages bâtis en ruine ou encore les sites culturels. Ces connaissances sont utiles notamment pour évaluer l'impact des espèces exotiques envahissantes ou des travaux d'aménagements.

En 2016, les agents de terrain ont réalisé 4 700 relevés ponctuels, dont près de 3 900 concernant le patrimoine naturel. Ils ont aussi enregistré plus de 1 000 tracés de leurs parcours : ceux-ci permettent de mieux connaître les sentiers et traces « marrons », ainsi que des éléments linéaires dans le cœur comme des clôtures ou des réseaux de captage.

Au-delà de cette connaissance du territoire, et en adéquation avec la stratégie scientifique, le travail de connaissance a été fortement orienté vers la réalisation de suivis d'espèces patrimoniales, et en particulier des espèces en danger critique d'extinction.

## Protocole « Ti Bon Dié »

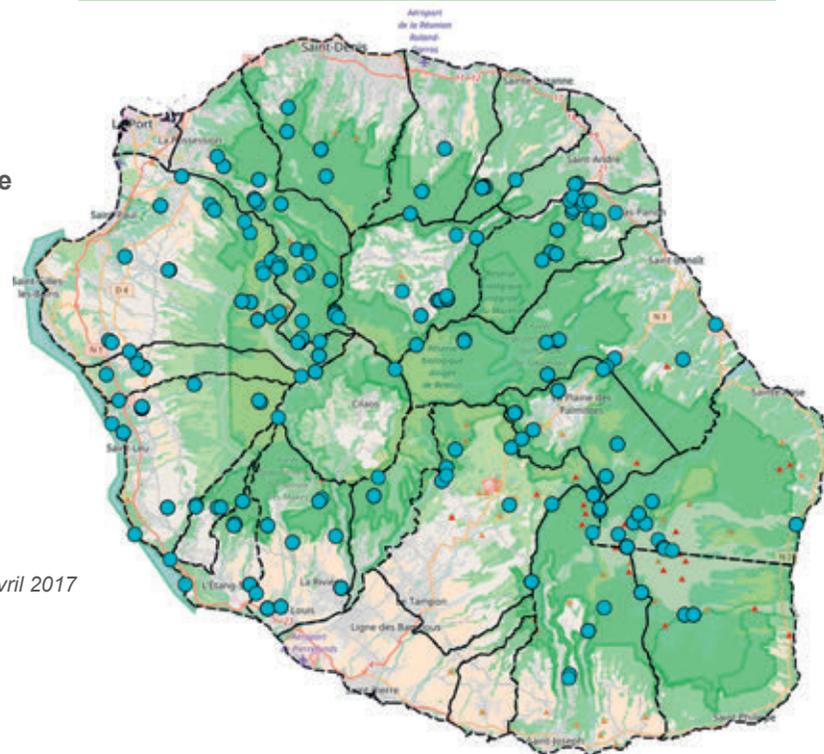
Ce protocole a été initié avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de La Réunion (DRAC) en 2009.

Les agents du Parc national poursuivent sa mise en œuvre dans le cœur et l'aire d'adhésion. Ils sillonnent les sentiers et font l'inventaire des oratoires, chapelles et lieux de culte.

Ces éléments sont repérés par un point GPS, photographiés puis commentés. L'ensemble de ces informations est centralisé dans une base de données, pour la connaissance de ces oratoires et le suivi de leur évolution dans le temps (constat des dégradations ou restaurations).

## Données collectées sur le terrain à l'aide de relevés GPS en 2016

- Levés ponctuels du protocole "Pti Bon Dié"



Réalisation et sources: Parc national de La Réunion - Avril 2017  
Fond cartographique: Estompagne MNTR © IGN 2011



# Transmettre la culture réunionnaise pour enrichir notre avenir

Nos enfants, comme les générations qui les suivront, ont besoin de connaître leurs racines et les temps forts de leur histoire.

Le Parc national mène aujourd'hui une réflexion sur la transmission de la vie « lontan » à La Réunion par une collecte de mémoire.

Le protocole ainsi mis en place porte ce devoir de témoignage afin de valoriser le peuplement du cœur et les patrimoines de notre île. Le principe est de mener des entretiens auprès des habitants afin de connaître l'histoire, les relations avec la nature...

Les agents du Parc national se sont appliqués à retranscrire les propos recueillis, les traduisant du créole au français. Pour rester au plus proche des dires d'acteurs, des mots créoles ont été conservés dans les synthèses finales.

Outre des informations sur les techniques de constructions traditionnelles et l'origine des matériaux, les cultures pratiquées ou encore le rapport des habitants de l'époque au volcan, ce sont aussi des récits de vie touchants qui ont été recueillis. La sauvegarde de ces témoignages est d'autant plus précieuse que beaucoup des habitants rencontrés sont aujourd'hui très âgés.

## La valorisation du moulin à maïs à Mafate

Les habitants des Hauts de La Réunion conservent beaucoup de savoir-faire tombés en désuétude.

Ainsi, collecter la mémoire des Mafatais sur le thème du moulin à maïs était capital. Véritable pilier de la maison, le moulin à maïs traditionnel en pierre était de fabrication artisanale. Il constitue aujourd'hui un patrimoine culturel réunionnais. Par tradition, un planteur de maïs devait absolument avoir son moulin. Il constituait souvent un héritage, un cadeau de mariage, ou encore un échange.

L'enregistrement sonore de cette collecte de mémoire constitue pour les Archives départementales une source complémentaire de l'histoire locale. Afin de valoriser ce patrimoine commun et de le rendre accessible au grand public, la monographie de cette collecte de mémoire sera présentée en 2017 à l'aide d'un film documentaire.

## Les « causements » du territoire de la Plaine des Palmistes

Afin de témoigner de l'histoire de la Plaine des Palmistes, des entretiens ont été menés auprès de 5 aînés de la commune (anciens forestiers, agriculteurs, « infirmière marron ») qui ont accepté de recevoir chez eux les agents du Parc national.

Certaines petites anecdotes des entretiens menés ont été utilisées pour illustrer les panneaux présentant la Plaine des Palmistes au sein de l'exposition permanente « La Réunion, île de nature, cœur des hommes ».

Un moment de rencontre avec ces « granmouns » fut organisé en décembre 2016, afin de leur faire découvrir la Maison du Parc. Ce fut également une séance riche en émotions pour ces personnes qui ne s'étaient pas revues depuis plusieurs années.



Moulin à maïs © Stefan Gripppon



Visite de la Maison du Parc pour les aînés de la commune de la Plaine des Palmistes © Jean-François Bègue

# Valoriser l'histoire des Hauts

Le Parc national de La Réunion s'engage dans un projet de connaissance et de valorisation du patrimoine historique et archéologique des Hauts réunionnais.

## Représentation des paysages réunionnais des Hauts, dans l'imaginaire des artistes

En 2014, le Parc national s'associe à l'Association des Amis des Archives, Bibliothèque et Musées de La Réunion (AAABMR) et au Musée Léon Diery pour la préparation d'une exposition artistique sur la valorisation de paysages des Hauts.

Le projet global de ce partenariat a permis à l'AAABMR d'achever les travaux de restauration des tableaux avec l'aide d'un expert de l'Institut National du Patrimoine. L'association a également finalisé l'inventaire, la localisation et le recensement des sources écrites descriptives des Hauts de La Réunion.

L'exposition, prévue au mois de septembre 2017, mettra à l'honneur des toiles et gravures d'auteurs ayant contribué fortement à la représentation des paysages valorisant les Hauts de l'île de La Réunion.

## Convention « Patrimoine archéologique des Hauts de La Réunion »

L'archéologie se développe en terrain nouveau à La Réunion. La problématique du peuplement de l'île demeure un sujet de recherche unique, méritant une exploration systématique. C'est notamment le cas de l'intérieur de l'île, des hauts et des cirques, qui constituèrent un refuge pour les esclaves Marrons, puis un front pionnier de colonisation pour les « Petits Blancs ».

En 2016, en partenariat avec la DAC-OI, service de l'archéologie, et dans le cadre d'une convention, le Parc national a sollicité l'association Archéologies pour la réalisation d'une étude portant sur « le patrimoine archéologique des Hauts de La Réunion ».

La convention d'étude a impliqué des prospections et des relevés dans les cirques du massif du Piton des Neiges, notamment à Mafate, et dans les protocirques du massif du Piton de la Fournaise, dont la Rivière des Remparts. L'inventaire fut complété en fin d'année par des prospections archéologiques pédestres et des relevés.

### La formation « Archéologie »

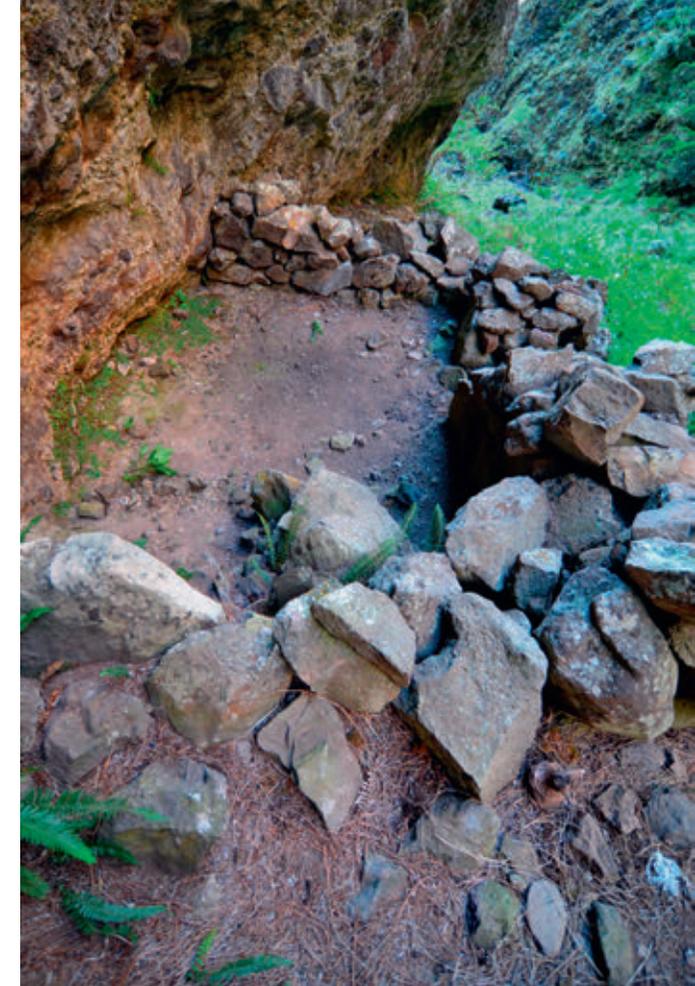
Au mois de juin 2016, une dizaine d'agents du Parc national a participé à une formation de base sur l'archéologie et ses applications directes à La Réunion (zone des Hauts et zone de compétence du Parc national) et ailleurs (Mayotte et les Terres Australes et Antarctiques Françaises). Cette formation, dispensée par Édouard JACQUOT (conservateur en archéologie, DAC-OI) fut accompagnée par l'étude de l'exposition « Les esclaves oubliés de Tromelin » au musée Stella Matutina.

Les objectifs de cette formation ont été de :

- puiser dans les apports de l'archéologie des éléments de réflexion et de méthodologie pratique pour faciliter et homogénéiser le travail collectif mené par la DAC-OI et le Parc national de La Réunion sur les opérations archéologiques ;
- préparer les agents aux animations des Journées nationales de l'archéologie (JNA), avec des activités encadrées par des médiateurs scientifiques pour découvrir le métier d'archéologue et les dernières découvertes dans l'océan Indien (La Réunion, Mayotte, TAAF) ;
- découvrir le patrimoine historique et archéologique de La Réunion et participer aux opérations de recherches.



Décapage du sondage 1, caverne de Lepinay par un agent du Parc national de La Réunion © Marine Ferrandis (DAC-OI), 2015



Site de marronnage "la vallée secrète" © Benoît Lequette

# Partager les connaissances pour mieux préserver les patrimoines

Le Parc national a engagé en 2016 plusieurs chantiers de valorisation des données des patrimoines naturel, culturel et paysager.

## La plate-forme de valorisation des données nature « Borbonica »

Dans le cadre du SINP (Système d'information sur la nature et les paysages) une plate-forme régionale de collecte et de consultation de données naturalistes a été développée.

« Borbonica » est désormais la plate-forme régionale du SINP à La Réunion. Porte d'entrée pour les partenaires locaux elle est administrée par la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL) et le Parc national de La Réunion. Elle rassemble les données mutualisées issues des différents pôles thématiques du SINP et assure une diffusion contrôlée de ces données publiques selon les principes définis par la charte régionale du SINP.

La gestion de profils utilisateurs permet un accès et une diffusion différenciées de l'information aux différents publics afin de respecter notamment la sensibilité de certaines données.

Une telle plate-forme est la garantie de disposer de données fiables et stockées de manière pérenne. Elles seront notamment utiles pour évaluer les effets de projets, plans et programmes sur la biodiversité et limiter ou compenser leurs effets. « Borbonica » met en œuvre une organisation collaborative favorisant une synergie entre l'ensemble des acteurs pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des informations sur la nature et les paysages.

Le déploiement de la plate-forme est prévu pour 2017.

## Géotrek

Le Parc national a développé un projet numérique innovant de valorisation et qualification de l'offre de randonnée pédestre. L'outil se présente sous la forme d'une application web nommée « Geotrek ».

Initialement déployé dans les Alpes par le Parc national des Écrins et le Parc national du Mercantour, Geotrek est aujourd'hui un des outils privilégiés des espaces naturels français pour la gestion et la valorisation des itinéraires de randonnée pédestre.

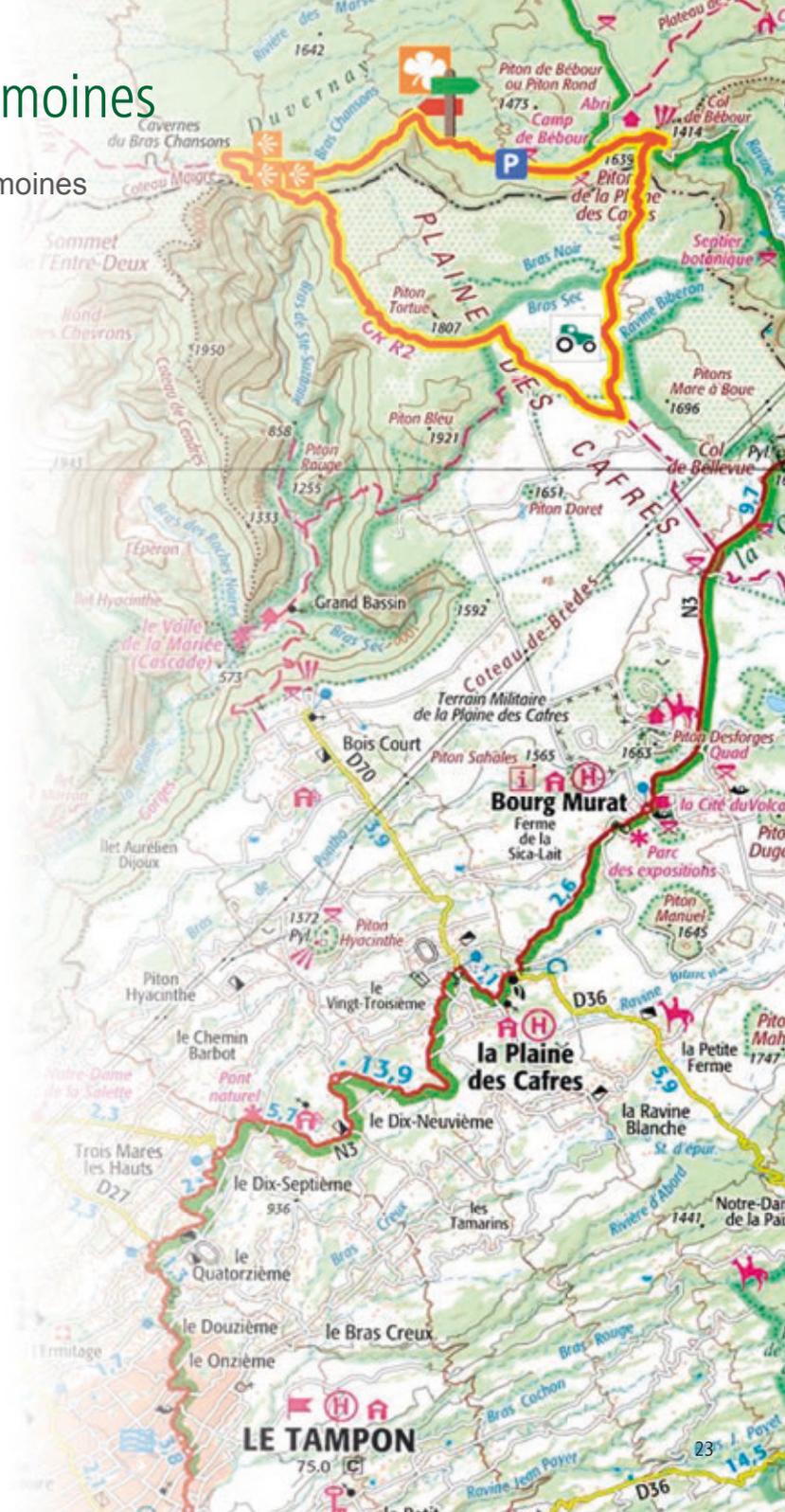
Engagé à La Réunion en 2016, ce projet vise la valorisation des itinéraires de randonnée pédestre situés en cœur ou en aire d'adhésion du parc national.

Le portail grand public prévu pour août 2017 offrira aux visiteurs la possibilité de découvrir les divers points d'intérêts patrimoniaux visibles sur chaque itinéraire proposé.

Ce nouvel outil connecté au service de la découverte de l'île permettra au Parc national de La Réunion de sensibiliser les randonneurs aux richesses naturelles et culturelles des Hauts de La Réunion mais également d'informer sur la fragilité des milieux traversés, pour une découverte pédagogique et écologique.



SINP Réunion





## Anne BELLO

Garde monitrice



Passionnée de montagne et de nature, Anne a la chance de pouvoir faire de ces passions son métier. Avant d'intégrer le Parc national de La Réunion en 2009, elle exerce pendant près de 15 ans en tant qu'accompagnatrice dans plusieurs pays d'Europe, d'Afrique de l'Est et à La Réunion.

Malgré ses voyages, elle reste émerveillée par les paysages réunionnais, uniques au monde. Elle œuvre à préserver ce territoire d'exception par ses missions de garde-monitrice : observer, surveiller, informer et contrôler afin de garantir une application raisonnée de la réglementation du Parc national de La Réunion.

Anne nous confie ses coups de cœur : « Le Volcan, la Plaine des Sables et ses brumes mouvantes, le spectacle des éruptions, du temps – regretté – où l'on pouvait s'en approcher... ; mais pas seulement : les dernières forêts de palmistes, quasi inaccessibles, des hauts de l'Est, les ravines moussues, les pinpins aux formes étranges, les bassins et cascades, les sentiers littoraux du Sud Sauvage... Un concentré de merveilles à protéger absolument ! »

L'équipe du secteur Est conclue : « Somin gran bwa sa lé long, ti pa ti pa narivé ». En plus de sa fine connaissance du terrain, Anne progresse avec détermination.

# 3

## Connaître le territoire Encadrer & surveiller les usages et les activités

Garant de la préservation des patrimoines naturel, culturel et paysager, le Parc national agit au quotidien pour mieux connaître, accompagner et encadrer les activités et usages en cœur de parc. Sentinelles investies, les équipes de terrain ont pour mission de surveiller le territoire, de veiller au respect des règles nécessaires à sa protection, de prévenir les menaces mais aussi de guider le visiteur dans sa découverte responsable d'un espace fragile.

*Le Parc national de La Réunion, sentinelle de l'environnement*

Surveiller & protéger le territoire

Prévenir & gérer le risque incendie

Promouvoir l'émplarité environnementale dans la pratique des activités



# Surveiller & protéger le territoire

Le Parc national de La Réunion a reconduit en 2016 ses actions de surveillance du territoire et des activités réglementées en cœur de parc, pour un total d'un peu plus de 1 000 hommes/jours, équivalent à celui de l'année 2015.

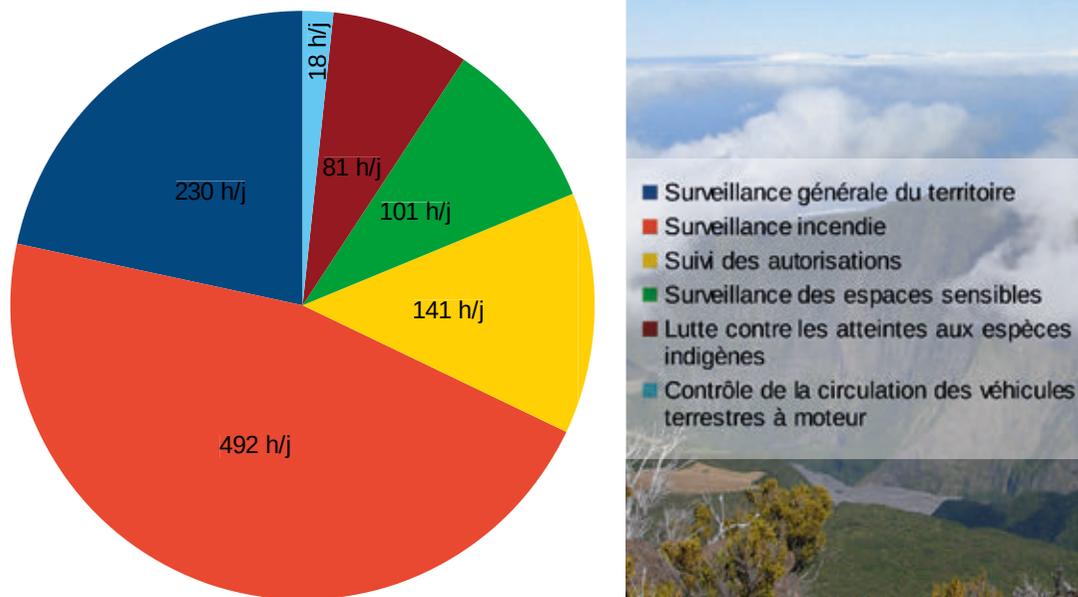
L'intervention du Parc national a notamment porté sur le suivi des autorisations délivrées (travaux, manifestations publiques et autres activités, prélèvements), sur la surveillance des espaces les plus sensibles identifiés sur la carte des vocations de la Charte, sur la protection des espèces animales et végétales indigènes et sur la circulation motorisée hors des pistes autorisées. Les procès-verbaux dressés par les agents commissionnés et assermentés de l'établissement en 2016 concernent ces infractions, ainsi que les infractions à la police de la chasse.

Par ailleurs, le dispositif saisonnier des écocardes a de nouveau été reconduit. Pour la seconde année, il s'est appuyé en 2016 sur les services civiques : 11 jeunes Réunionnais se sont ainsi engagés pour 8 mois à partir de juillet afin de participer à la protection de leurs patrimoines naturel et paysager. Ce dispositif est intégré à l'approche globale préventive-curative des incendies pilotée à l'échelle de l'île par la Préfecture.

Ces différentes actions s'inscrivent également dans le plan de contrôle de la mission interservices de police de l'environnement de l'île, sous la coordination de la DEAL. Dans ce cadre, le Parc national a signé en décembre avec les Parquets un « **protocole d'accord relatif au traitement des atteintes à l'environnement** ».

Ce protocole a également été signé par l'ONEMA, l'ONCFS, l'ONF, l'ARS, la Réserve naturelle marine et la Réserve naturelle de l'Étang de Saint-Paul. Il marque l'aboutissement d'un travail engagé depuis plusieurs années pour optimiser le traitement des réponses pénales en matière de police de l'eau et de la nature et ainsi protéger l'attractivité et le cadre de vie de La Réunion.

Répartition du temps consacré aux opérations de surveillance et de contrôle (homme/jour)



Surveillance du territoire © Secteur Sud du Parc national de La Réunion



*Braconnage à la Rivière des Roches - 2011© Jean-François Cornuaille*



*Constat dépôt de déchets - 2016 © Olivier Tressens*



*Contrôle VTM à l'Éperon - 2016 © Olivier Tressens*

## *Opérations de contrôle*



*Braconnage Fanjan à la Plaine des Fougères - 2011©Jean-François Cornuaille*



*Constat dépôt de déchets à la Plaine des Chicots - 2015 © Jean-François Cornuaille*

# Prévenir et gérer le risque incendie

Aujourd'hui, même si la nature reprend peu à peu ses droits, les milliers d'hectares de terres brûlées et les nombreuses ouvertures façonnées pendant la lutte contre le feu laissent place à des paysages et sols complètement modifiés pour de nombreuses années. La gestion du risque d'incendies de forêts dans les espaces naturels repose sur une réglementation spécifique, adaptant sa stratégie au caractère exceptionnel du territoire.

## Plans de massif pour la défense de la forêt contre les incendies (DFCI)

Depuis les années 1900 et surtout récemment, les milieux naturels de l'île subissent d'impitoyables incendies à répétition qui ont dévasté des surfaces considérables du patrimoine naturel réunionnais, classé en grande partie dans le cœur du parc national de La Réunion et inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les écosystèmes les plus touchés sont ceux de l'étage altimontain, là où les taux d'endémisme sont les plus élevés.

La dynamique de reprise de la végétation est dominée par des espèces pyrophiles, dont la croissance et la multiplication sont stimulées par le feu.

Bien que certaines espèces indigènes soient adaptées à ces incendies (Tamarin des hauts), le développement des espèces exotiques envahissantes pyrophiles (notamment l'Ajonc d'Europe), ainsi que l'augmentation de la fréquence des incendies, menacent désormais les espèces et les milieux autochtones.

L'aléa incendie étant élevé et souvent lourd de conséquences pour les massifs forestiers réunionnais, un Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie (PDPFCI) a été établi depuis 2009. Il identifie les actions à réaliser : prévision, prévention et lutte contre les incendies. Il prévoit également la hiérarchisation et la déclinaison opérationnelle des moyens d'intervention par territoire, à travers l'élaboration de Plans Massifs DFCI sur les secteurs les plus sensibles (Hauts de St Denis, Grande Chaloupe/La Montagne, Hauts-sous-le-vent, Étang-Salé et Volcan).

Depuis les grands incendies de 2010 et 2011, un certain nombre d'ouvrages (pistes DFCI) et d'équipements (citernes, retenues collinaires) destinés à lutter contre les feux ont été proposés, notamment pour certains de ces secteurs (Roche Écrite, Hauts-sous-le-vent, Volcan).

Ces aménagements, bien que nécessaires à la protection des milieux naturels, peuvent aussi avoir des effets négatifs : ils sont susceptibles de favoriser l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes, et pourraient dégrader les paysages.

Face à ces constats, il est apparu essentiel de construire une stratégie territoriale en matière de DFCI en recherchant le niveau de « juste équipement ». Il s'agit de concilier au mieux les besoins liés à l'intervention la plus efficace des secours, avec les impératifs de moindre impact écologique et paysager.

Cette approche et ces nombreux constats ont été confortés par de nombreuses expertises locales, nationales et internationales. Ils sont, depuis juillet 2016, partagés et discutés notamment dans le cadre d'un comité biodiversité et feux de forêts installé par le Préfet de La Réunion.



Citerne Roche Écrite © Caroline Robert

## Le procès de l'incendiaire du Maïdo

En 2010 et 2011, de grands incendies ont dévasté des surfaces considérables des milieux naturels réunionnais, sur les massifs du Maïdo et du Volcan. Ces incendies ont été particulièrement complexes à maîtriser, en raison des conditions météorologiques défavorables et de la difficulté d'accès aux zones en feu.

Si les enquêteurs ont rapidement acquis la conviction de leur origine criminelle, ce n'est qu'en fin d'année 2013 que leur auteur a pu être arrêté. En raison de la gravité des conséquences écologiques et économiques, il a été déféré devant la Cour d'assises de La Réunion, en février 2016.

Le Parc national est intervenu dans ce procès à la

fois en tant que témoin et en tant que partie civile. Les zones brûlées se situent en effet en grande partie dans le cœur du parc national. En particulier, les écosystèmes de haute altitude, fragiles et uniques à l'échelle insulaire de la zone sud ouest de l'océan Indien, voire à l'échelle mondiale, ont subi un fort impact. Le Parc national a également souligné que les incendies, mais aussi les ouvrages de défense, favorisent la prolifération des espèces exotiques envahissantes, principale menace sur les milieux naturels réunionnais.

La Cour d'assises a condamné l'incendiaire à une lourde peine. Ce jugement, confirmé en appel en février 2017, traduit la grande attention portée par le pouvoir judiciaire à la protection de la biodiversité et des paysages de l'île.



Ravitaillement hélicoptère pendant les incendies de 2011 © Stéphane Baret



Supplément sur les incendies - novembre 2011 © Le journal de l'île



Envahissement Ajonc d'Europe suite aux incendies de 2011 © Stéphane Baret

# Promouvoir l'exemplarité environnementale dans la pratique des activités

Le cœur du parc national de La Réunion est un territoire d'exception, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Des précautions particulières sont nécessaires pour garantir que les activités puissent s'y dérouler sans impacts dommageables.

De la gestion des autorisations de tournages, aux multiples sollicitations pour le développement de nouvelles activités commerciales ou de loisirs en cœur de parc, en passant par les besoins d'infrastructures du territoire, l'établissement est confronté chaque année à l'accroissement des demandes d'autorisation.

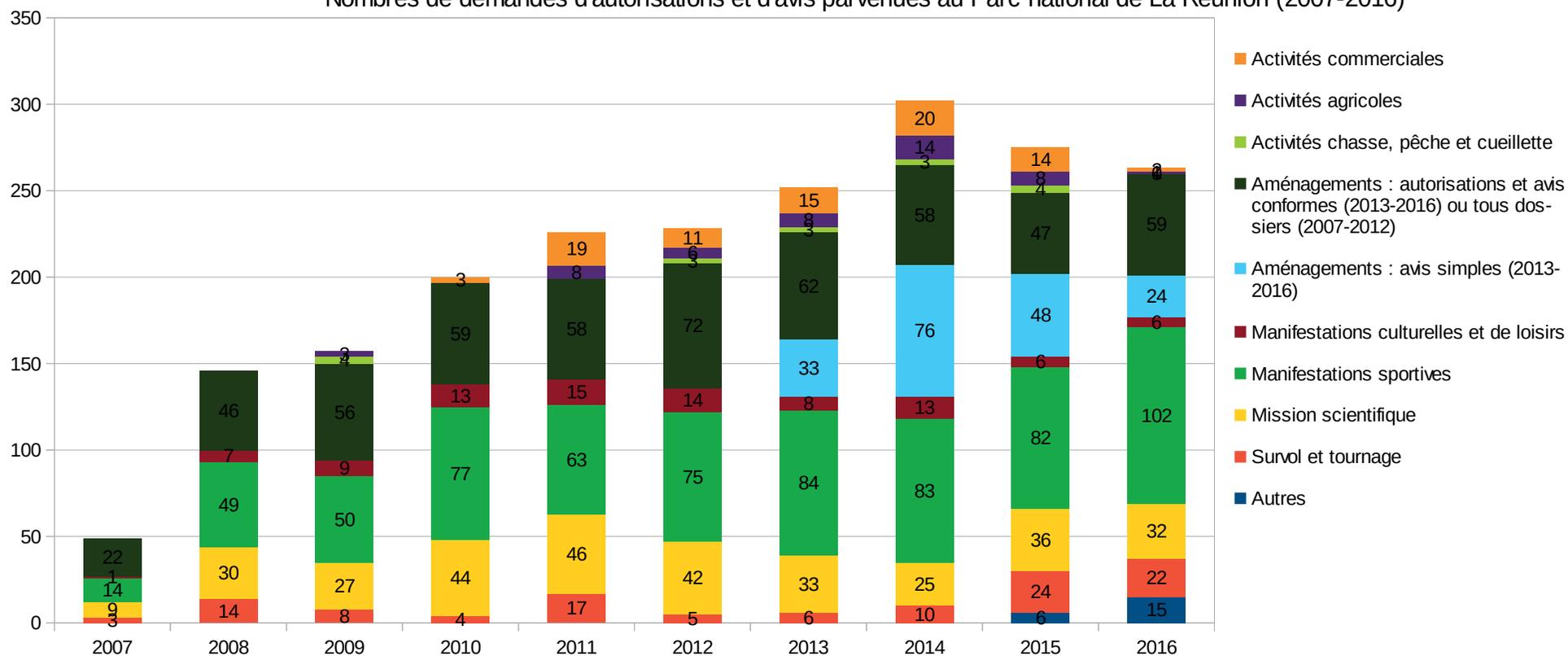
En 2016, le Parc national a conforté ses moyens et son positionnement pour accompagner plus en amont la grande diversité des projets du territoire.

La démarche repose sur l'analyse de la compatibilité de l'activité avec la sensibilité des milieux naturels.

Si besoin, des adaptations réalistes sont préconisées, pour une meilleure prise en compte des caractéristiques environnementales et paysagères des sites.

Le Parc national participe à l'élaboration du cahier des charges pour le projet de construction d'un nouveau refuge au volcan, à la réalisation d'une stratégie d'écotourisme et d'un plan de gestion des îlets de Mafate. Ce sont des exemples de son implication et de sa valeur ajoutée au montage et à la réalisation de ces projets.

Nombre de demandes d'autorisations et d'avis parvenues au Parc national de La Réunion (2007-2016)



## L'accompagnement des travaux sur les lignes EDF en cœur de Parc national

Electricité de France (EDF) possède de nombreuses infrastructures dans le périmètre du parc national (lignes, barrages hydroélectriques, locaux techniques, sentiers...). Une note relative aux modalités d'interventions sur ces équipements et installations, ainsi qu'un diaporama, ont été produits par l'établissement à destination d'EDF et de ses prestataires. Ces deux outils ont été présentés en décembre 2016 au Groupe Hydrologique de Saint-Benoît, en présence de cadres d'EDF et des entreprises prestataires de service sur l'entretien des lignes électriques.

Riche en échanges, cette rencontre s'est poursuivie sur le terrain afin de sensibiliser les acteurs aux obligations sur les sites.

Avant toute intervention en cœur de parc, le secteur concerné (équipe territoriale) est contacté par le prestataire pour une préparation commune du chantier sur site. Il formule des préconisations particulières pour préserver la nature : identification des principales espèces indigènes et exotiques, milieux remarquables à préserver, etc.

Les interventions sur la végétation doivent répondre aux exigences d'un site naturel d'exception (élagage adapté, pas de coupe ou d'abattage d'arbres indigènes, gestion des déchets de coupe, pas d'intervention au gyrobrouilleur...). Les interventions sur les pistes et sentiers ne doivent pas modifier leur empreinte. Les matériaux utilisés doivent en priorité être issus du site et être exempts de graines d'espèces exotiques.

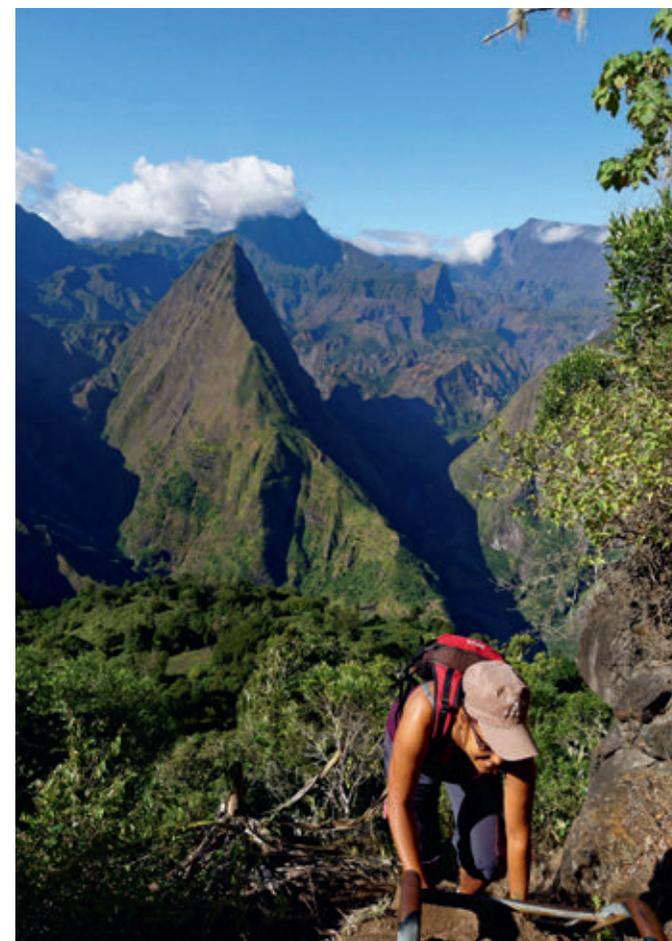
## Une course qui s'adapte aux caractéristiques du milieu

En 2016, à l'occasion des « Foulées de la fraise », les organisateurs ont proposé un nouveau parcours traversant en partie une forêt de bois de couleurs des hauts sous le vent. Relique d'une forêt à l'état de conservation exceptionnel, en cœur de parc.

Conscient de l'intérêt de cet événement dans le calendrier local et de l'absence d'itinéraire alternatif adapté à l'organisation classique d'un trail, le Parc national a proposé aux organisateurs et à l'ensemble des partenaires des modalités innovantes de gestion de course.

En complément des préconisations systématiques, de nouvelles propositions ont été adoptées sur un linéaire de 200m pour éviter tout piétinement de la végétation originelle.

Les retours positifs des concurrents et organisateurs sur ces modalités permettent d'envisager de déployer cette démarche innovante pour une meilleure adaptation des manifestations sportives aux milieux naturels.



La randonnée en cœur de parc © Stéphane Michel



## Pascal TRUONG

Chef de projet du LIFE + Forêt Sèche



Après avoir exploré des espaces naturels magnifiques sur toute la planète (Madagascar, Namibie...), Pascal rejoint l'équipe du Parc national en 2009 pour y relever le défi de la sauvegarde de la Forêt sèche.

Ses passions au Parc national : la Nature et les Hommes.

« La nature, c'est la forêt semi-sèche. Celle qui m'a accueilli et qui rythme mon quotidien depuis neuf ans. Mystérieuse, elle se métamorphose, tel le Bois de pintade juvénile qui arbore ce joli plumage tacheté qu'il abandonnera à l'âge adulte. Amoureuse, elle abrite le Bois de joli cœur et le Bois de demoiselle. Vertigineuse, elle colonise les flancs de remparts, à l'abri des prédateurs. Courageuse, elle s'accroche à la vie et au 1 % qu'il lui reste.

Les Hommes, c'est en priorité mon équipe. Multidisciplinaire, complémentaire, elle est à l'image de cette forêt pour laquelle nous rêvons d'un avenir meilleur. Idéalistes et passionnés il faut l'être pour espérer voir apparaître derrière ce 1 % les deux zéros qui redonneront à notre forêt sa place d'antan. Nous sommes fiers d'être la min ansamb ! »

L'équipe Life+ Forêt Sèche ajoute : « Si la danse contemporaine reste sa première passion, il sait mettre sa ténacité, son engagement et son souci du « juste mouvement » au service de la biodiversité réunionnaise et donne à son équipe le rythme et la ferveur indispensables à la mission ambitieuse du projet Life + Forêt sèche. Tel un affouche (*Ficus reflexa*), les racines bien ancrées au sol, il tient solidement son équipe et son projet. »



## Protéger & préserver les patrimoines naturel, culturel et paysager

L'île de La Réunion est un théâtre de paysages spectaculaires, où fleurit une mosaïque d'écosystèmes unique au monde. Les milieux naturels et les espèces endémiques qu'ils abritent sont cependant soumis à de multiples menaces. Pour préserver cette extraordinaire richesse, le Parc national met en place des programmes de conservation et de restauration ciblés, en favorisant les synergies avec les acteurs locaux

### *Le Parc national de La Réunion, acteur de la sauvegarde de patrimoines d'exception*

- Restaurer la forêt semi-sèche et ses fonctionnalités écologiques
- Assurer la sauvegarde du Tuit-tuit
- Assurer la sauvegarde des pétrels endémiques
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes
- Renforcer les populations d'espèces végétales menacées
- Lutter contre l'abandon des déchets : opérations «Grand met'prop»
- Installer la Commission Roche Écrite pour gérer un territoire aux enjeux multiples



# Restaurer la forêt semi-sèche et ses fonctionnalités écologiques

Avec le projet LIFE+ Forêt Sèche (2014-2020), le Parc national de La Réunion, aux côtés du Conservatoire du littoral, de l'État (DEAL), du Département et de la Région Réunion poursuit son combat pour la reconquête de la biodiversité réunionnaise.

Dans la continuité du projet LIFE+ Corexerun (2009-2014), l'enjeu est de pérenniser la sauvegarde de la forêt semi-sèche, un patrimoine naturel et culturel unique au monde qui, sans l'intervention de l'homme, serait voué à disparaître sous la pression grandissante des espèces exotiques envahissantes. Le programme LIFE+ Forêt sèche est pensé comme un projet de territoire où chacun a un rôle à jouer.

## AUX ARBRES CITOYENS !



### Un ancrage territorial qui se confirme

Le cœur du projet bat dans les remparts du Massif de La Montagne. Aussi, le soutien des communes avoisinantes est primordial. C'est chose faite ! Les villes de St-Denis, de La Possession et du Port ont signé la Charte du parc national.

Leurs pépinières sont à pied d'œuvre pour produire, à partir des graines récoltées par les agents du Parc national, les plants qui permettront de reboiser les Hauts de la Grande Chaloupe. Une partie de cette production servira aux espaces verts afin que la forêt revienne également en ville. Un programme de formation accompagne la démarche.

Sur ce même territoire, 250 enfants sont mobilisés sur l'année scolaire. La forêt de demain est entre les mains de la nouvelle génération !

La mobilisation écocitoyenne ne désemplit pas. Les chantiers bénévoles de plantation affichent complet. Les jeunes de l'École de la deuxième chance, les détenus et le personnel du centre pénitentier de Domenjod, les étudiants, les éclaireurs de la nature, les bénévoles de l'École du jardin planétaire et de la SEOR, les agents communaux et les 250 élèves des classes à projet, tous ont répondu présents.

### Une équipe qui s'agrandit

Le projet LIFE+ Forêt sèche a besoin de ses sentinelles, qui veillent au quotidien à sa mise en œuvre et à sa bonne appropriation par les acteurs du territoire. Un vacataire, un service civique et trois stagiaires ont rejoint l'aventure complétant ainsi l'équipe de quatre personnes déjà en poste.

### Des connaissances qui s'étoffent

De nouvelles études ont permis d'acquérir des connaissances essentielles sur la strate herbacée du milieu semi-sec, sur le Gecko vert de Bourbon et la tortue d'Aldabra. Les résultats ont été intégrés aux itinéraires techniques à mettre en œuvre pour recréer un continuum écologique à l'horizon 2020.

### Au-delà des frontières

Faire rayonner les actions entreprises à La Réunion et s'inspirer de nos voisins est une nécessité.

Un atelier de travail sur 4 jours a regroupé près de 80 experts de la zone océan Indien fin octobre 2016 afin d'orienter les futurs travaux écologiques.

La participation et les interventions aux InterLIFE, devant le comité Patrimoine mondial de l'UICN et au 22<sup>ème</sup> forum des gestionnaires d'espaces naturels (250 participants), furent également l'occasion de diffuser les ambitions du projet LIFE+ Forêt sèche au sein du réseau national des acteurs de l'environnement.

### 2016, en quelques chiffres

- 148 784 graines récoltées
- 10 800 plants produits
- 80 experts mobilisés
- 18 partenariats établis avec la société civile
- 250 enfants sensibilisés
- 2 605 visites du site Internet
- 713 « j'aime ! » sur facebook



Life + Forêt Sèche

# Assurer la sauvegarde du Tuit-tuit

Action phare de sauvetage d'une espèce au bord de l'extinction, les actions de conservation de l'Echenilleur de La Réunion, le Tuit-tuit, se sont poursuivies en 2016, dans le cadre du Plan National d'Actions. Cette année est marquée par le dépôt d'un nouveau projet de financement Life+ et la création de la Commission Roche Écrite.

Espèce menacée d'extinction, le Tuit-tuit, présent uniquement dans le cœur naturel du parc national, bénéficie d'actions de conservation depuis les années 2000.

Pour sauver cette espèce de l'extinction, l'action prépondérante est la lutte contre les rats, mais aussi contre les chats redevenus sauvages. Ces opérations sont mises en place dans les forêts de la Roche Écrite, de la Plaine des Chicots jusqu'au sentier des Lataniers (dans les Hauts de la Montagne).

Les agents du Parc national se sont associés aux salariés et aux bénévoles de la SÉOR pour dératiser près de 850 hectares de forêt hébergeant les derniers couples de Tuit-tuit.

Des actions vont se poursuivre pour conserver cette espèce et des recherches de co-financement sont en cours.

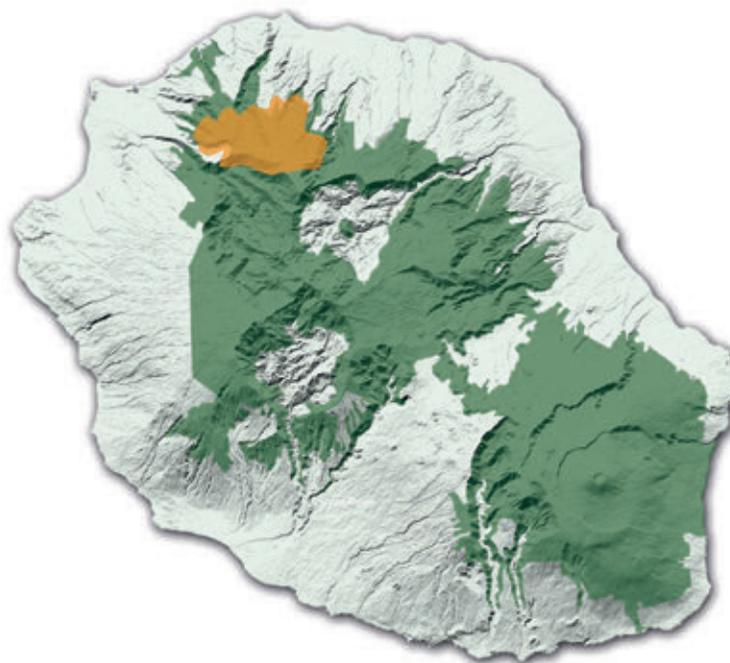
Par ailleurs, les agents du secteur Nord du Parc national ont sensibilisé plus de 900 personnes en 2016, à la biodiversité, à la préservation du Tuit-tuit et à la problématique des rats, lors des « Rendez vous du Parc » ou autres interventions pédagogiques, organisés à la Plaine des Chicots (Saint-Denis) ou au Cap noir (la Possession).

En 2016, le Parc national s'est également impliqué pour réduire les survols d'hélicoptères pendant la saison de reproduction de cette espèce sensible au dérangement. Il accompagne le gîteur dans la gestion de ses approvisionnements, afin que les activités économiques d'accueil touristique perturbent le moins possible les couples reproducteurs de Tuit-tuit.

Même si les résultats sont très encourageants, avec plus de 100 poussins de Tuit-tuit envolés depuis le début des actions de dératissage, l'avenir de cette espèce reste encore très incertain. En effet, ce sont moins de 15 couples de Tuit-tuit qui produisent des jeunes à l'envol. Il est donc important de poursuivre les actions de sauvegarde de cette espèce sur le long terme.



Baguage Tuit-tuit - 2012 © Marc Salamolard



-  Aire de répartition du Tuit-tuit
-  Cœur du parc national de La Réunion



Life + CAPDOM

Réalisation: Parc national de La Réunion, 2017  
Sources: BDTTopo © IGN 2013, SEOR et PNRUN  
Fond cartographique: Estompagne MNTR © IGN 2011

# Assurer la sauvegarde des pétrels endémiques



Face à l'urgence de conservation des pétrels endémiques de l'île, un des objectifs scientifiques prioritaires de l'année 2016 a été d'optimiser les protocoles d'étude afin de gagner en efficacité.

## Les avancées scientifiques

Le temps investi sur des missions chronophages comme la capture de chats, les écoutes nocturnes et la télémétrie a ainsi pu être considérablement optimisé en faveur de missions prioritaires faisant appel à des techniques novatrices.

En novembre 2016, 4 missions ont été réalisées sur les deux colonies afin de mettre en place le suivi pour la saison de reproduction 2016-2017. Ces missions ont permis de retrouver 231 oiseaux déjà connus et de baguer 58 nouveaux adultes.

En 2016, plus de 1 000 personnes ont été sensibilisées, avec des animations grand public, des interventions de sensibilisation auprès des scolaires, des actions de formation et la mise en place d'une classe à projet « Pétrels ».

## La découverte des terriers du Pétrel noir de Bourbon

La mise au point d'un protocole pour la détection des colonies de Pétrels noirs de Bourbon a permis d'aboutir, fin 2016, à l'une des plus grandes découvertes naturaliste de ces 130 dernières années sur l'île de La Réunion : la **découverte de la première colonie de reproduction du Pétrel noir de Bourbon**. Cette approche fut décomposée en 3 étapes :

### 1 - La prospection acoustique

Environ 3 800 heures ont été récoltées et analysées, et 2 000 cris ont été détectés. L'utilisation du logiciel Kaleidoscope (« Wildlife Acoustics ») acquis par le Parc national fin 2016, a considérablement accéléré les analyses en permettant une recherche assistée des cris.

En octobre, les premiers cris de Pétrels noirs identifiés comme posés au sol ont été enregistrés dans la zone de la Rivière des Remparts. L'étape de prospection visuelle a pu alors être enclenchée.

### 2 - La prospection visuelle

Plusieurs sites ont été prospectés à la jumelle thermique (® SAFRAN), grâce à un partenariat avec le Parc national du Mercantour et Gérard Millischer, et des dizaines d'heures de séquences ont été enregistrées. Un total de 3 sites favorables aux Pétrels noirs identifiés grâce aux prospections acoustiques ont été confirmés par observations d'une cinquantaine d'oiseaux se posant au sol.

En novembre, un premier site a été identifié comme très favorable sur le secteur de la Rivière des Remparts. La décision d'engager une prospection terrestre a été prise pour valider ces observations.

### 3 - La prospection terrestre

Certaines missions ont demandé l'appui indispensable d'agents compétents de la BNOI et du Parc national. Le 15 Novembre 2016, une opération de prospection terrestre d'envergure a été organisée sur le site de la Rivière des Remparts.

Cette prospection a été couronnée de succès et a permis de confirmer l'existence d'une colonie de reproduction active de Pétrels noirs de Bourbon. Un total de 10 terriers a été prospecté et 7 oiseaux ont pu être identifiés.

La découverte a été rendue publique le 28 décembre 2016. Un fort relais médiatique au niveau local et international s'en est suivi.



Observation en mer de Pétrels noirs par la méthode du Chumming - novembre 2016  
© G. Millischer Life+ Pétrels



Deux adultes Pétrels noirs de Bourbon au terrier © Life+ Pétrels

# Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Les invasions biologiques sont reconnues comme la cause numéro un de perte de diversité dans les îles. Le Parc national de La Réunion contribue à la lutte contre ces espèces, notamment autour des stations d'espèces indigènes menacées ou encore des habitats les plus restreints, afin d'éviter leur disparition.

## À l'échelle des stations d'espèces menacées

Concernant la **faune**, des actions de dératisation et de capture des chats féroces sont réalisées aux alentours des sites de nidifications des pétrels endémiques de l'île. Mises en œuvre depuis quelques années par les secteurs Sud et Ouest du Parc national de La Réunion, ces actions se poursuivent aujourd'hui dans le cadre du programme LIFE+ Pétrels, en partenariat de la SÉOR (Société d'Études Ornithologiques de La Réunion) et de l'association AVE2M (Association pour la Valorisation de l'Entre 2 Monde).

En 2016, l'optimisation du protocole a permis d'améliorer son efficacité. Ainsi, 6 cages-pièges ont été posées sur le massif du Maïdo/Grand Bénare (contre 25 en 2015) et 8 chats ont été capturés. Sur le site du Dimitile, seulement 5 cages (contre 10 en 2015) ont été installées et 10 chats capturés. Ces cages sont photo-surveillées à distance. Le dispositif est doublé d'un système de dératisation placé à proximité immédiate. Un passage par semaine a été réalisé pour maintenance et apport d'appâts. Si des captures étaient observées, les passages étaient plus fréquents (tous les 2 jours si nécessaire).

Ce dispositif a permis de capturer 99 rats, 3 chiens et 31 chats sur l'ensemble du massif.

Afin d'améliorer l'efficacité des captures, plusieurs chats ont été équipés de colliers GPS et relâchés sur place pour analyser leur comportement. En 2017, le dispositif sera re-déployé en partie haute du massif.

Concernant la **flore**, des actions d'urgence autour de stations de plantes rares sont menées. En cas d'avenir incertain des individus menacés, le Parc national met en place des actions de conservation *ex situ* (hors milieu naturel), avec les différents partenaires.

Ainsi, des actions de lutte contre les plantes exotiques envahissantes, autour de 11 stations de plantes rares ont été conduites en 2016 : *Aloe macra*, *Carissa spinarum*, *Claoxylon setosum*, *Hernandia mascarenensis*, *Latania lontaroides*, *Ochrosia borbonica*, *Polyscias cutispongia*, *Ruizia cordata*, *Sideroxylon majus*, *Tabernaemontana persicariifolia*, *Vepris lanceolata*. Certaines stations (*Latania* et *Carissa*) ont nécessité des actions complémentaires de dératisation.

À l'échelle des milieux naturels, des actions d'intervention d'urgence contre les plantes exotiques envahissantes sont réalisées depuis 2008 par les agents du Parc national. En 2016, ces actions ont concernées 80 stations et 30 espèces différentes. Les 3 espèces les plus concernées : la Fougère australienne (*Cyathea cooperii*), le Fuschia (*Fuchsia boliviana*) et l'Hortensia (*Hydrangea macrophylla*).

Les zones prioritaires de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ont été identifiées depuis fin 2015, avec l'ONF et le Conseil Scientifique du Parc national. Il s'agit notamment des voies d'entrée de ces espèces (routes, chemins, parkings, zones d'aménagements, sylviculture), mais également du pourtour des stations d'espèces rares. L'objectif sur les moyen et long termes est de se coordonner avec les gestionnaires et l'ensemble des acteurs de la conservation afin de limiter l'impact de ces espèces exotiques envahissantes.



Bois de lait (*Tabernaemontana persicariifolia*, espèce endémique de La Réunion et de Maurice)  
Illustrations de C. Pourcher



# Renforcer les populations d'espèces végétales menacées

Afin de limiter la perte de biodiversité, le Parc national de La Réunion, le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM) et l'ONF ont conduit (2012-2015) un projet de restauration des habitats uniques au monde (RHUM) portant sur le renforcement in situ de 13 espèces menacées d'extinction. Le Parc national veille à présent au maintien des 474 individus plantés dans leur habitat naturel.

L'analyse fut ciblée sur deux espèces faisant l'objet de renforcement de population : le Bois blanc (*Hernandia mascarenensis*) et le Bois de fer (*Sideroxylon majus*) sur le site de Grand Étang.

La première étape fut d'identifier les zones de plantations favorables à leur développement, et maintenues sur le long terme, notamment au travers d'actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), si nécessaire.

En collaboration avec les différents partenaires, le renforcement de parcelles existantes, gérées par l'ONF et faciles d'accès, a permis d'accueillir les jeunes plants.

Ces parcelles font l'objet d'un suivi régulier par l'ONF, dans le cadre de la lutte contre le Goévier et de la préservation des plantations d'indigènes.

Les agents du Parc national accentuent les actions de suivi initié dans le cadre de ce projet de plantation de Bois blanc et Bois de fer, à poursuivre pendant encore 20 ans, selon les recommandations du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN).

Depuis mars 2015, quatre suivis ont été réalisés. Des dégagements d'espèces exotiques envahissantes, dont la Balsamine (*Impatiens flaccida*) présentes autour des individus plantés, ont été réalisés par les agents du Parc national.

	Taux de survie		Taux de croissance		
	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année	Evolution
<i>Bois blanc</i>	43 %	100 %	1 : 39 cm 2 : 25 cm	1 : 81,5 cm 2 : 41,6 cm	85 %, calculé sur 6 individus
<i>Bois de fer</i>	79 %	64 %	1 : 20 cm 2 : 24 cm	1 : 30,5 cm 2 : 29,8 cm	46 %, calculé sur 10 individus

Le Tableau ci-dessus montre que la mortalité « naturelle » des individus plantés intervient principalement la première année.

Le fort pourcentage de mortalité des Bois de fer la seconde année est de nature accidentelle, liée à des actions d'entretien de la parcelle (débroussaillage des mauvaises herbes).

Les données montrent également que le taux de croissance sur 2 ans des individus plantés est plus important pour le Bois blanc, comparé au Bois de fer.

Malgré des suivis attentifs et réguliers, le renforcement des populations d'espèces rares dans les milieux naturels est fragile et complexe.

Les actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes étant essentielles et devant être poursuivies dans le temps, il reste nécessaire de sensibiliser et de rappeler les bonnes pratiques aux équipes d'entretien afin d'éviter la mort accidentelle des individus plantés.



Balsamine © secteur Est du Parc national de La Réunion



Bois blanc et Bois de fer © secteur Est du Parc national de La Réunion



*Grand-Étang © Jean-François Bègue*

# Lutter contre l'abandon des déchets : opérations « Grand met'prop »

Afin d'améliorer la qualité paysagère et environnementale, et de favoriser la conservation de nos patrimoines naturel et paysager, le Parc national organise régulièrement de grandes opérations partenariales de collecte et d'évacuation de déchets.

Plus de 160 points noirs ont été inventoriés par les agents de terrain dans le cœur du Parc national. On y recense des camps de braconniers, abandonnés ou encore utilisés, des déchets (piles, plastiques, restes de repas, matelas, marmites, vieux vêtements, voire même des bouteilles de gaz...), des petits dépotoirs, situés au bord de l'eau, qui polluent les ravines en forêt, dès leur source.

Cette pollution favorise la prolifération des rats et la dissémination des plantes envahissantes sur des massifs forestiers tels que Bébour ou la Roche Écrite, jokers des « Pitons, cirques et remparts ».

## Opération Bébour

En collaboration avec l'ONF (Office National des Forêts), la SREPEN (Société Réunionnaise pour l'Étude et la Protection de l'Environnement, Réunion) et la CIREST (Communauté Intercommunale Réunion Est), le Parc national a nettoyé et évacué fin 2016 huit camps de braconniers abandonnés en forêt de Bébour. Les camps ont été démontés, les déchets triés et mis en « big bag », pour être ensuite hélicopté vers les pistes forestières, et transportés à la déchetterie de la Plaine des Palmistes.

Au total, plus de 20 m<sup>3</sup> de déchets, soit plusieurs centaines de kilos, ont été évacués de Bébour. Sur les sites nettoyés, la forêt peut maintenant reprendre ses droits : les plantes indigènes ont commencé à repousser, les rats ne prolifèrent plus, l'eau des ravines est redevenue propre.

Cette opération, rendue possible par un large partenariat, sera renouvelée en 2017.

## Opération Roche Écrite

Bénéficiant d'une mosaïque de milieux naturels originaux le massif de la Roche Écrite constitue l'unique refuge du Tuit-tuit, oiseau endémique de La Réunion en danger critique d'extinction.

Face au constat de la présence de nombreux déchets aux abords du gîte et des chemins de randonnées, les acteurs du massif de la Roche Écrite se sont mobilisés dans une grande action de collecte et d'évacuation des déchets du 4 au 6 juillet 2016.

Au total, 12 tonnes de déchets ont été collectés et évacués par 25 rotations d'hélicoptère entre la Plaine des Chicots et Mamode Camp.

Cette opération marque un nouvel élan pour ce lieu emblématique cher aux Réunionnais. Elle a mobilisé une trentaine de personnels et bénévoles du Parc national, de l'ONF, de l'AGGM (Association des gestionnaires des gîtes de montagne), de la fédération des chasseurs et de la SÉOR (Société d'Études Ornithologiques de La Réunion).



Avant et après l'opération "Grand met'prop" à Bébour © secteur Est du Parc national de La Réunion

# Installer la Commission Roche Écrite pour gérer un territoire aux enjeux multiples

Territoire pluriel tant par ses enjeux que par ses acteurs, le massif de la Roche Écrite dispose depuis le milieu d'année 2016 d'une commission consultative, regroupant l'ensemble des acteurs du territoire. Dans un esprit de co-construction, elle œuvre pour la mise en place d'une gestion durable et écoresponsable de ce massif.

Situé dans le cœur du Parc national de La Réunion, le site de la Roche Écrite est un espace extraordinaire balcon panoramique s'ouvrant sur le cœur de l'île où un large éventail d'usages et d'activités s'est développé : gestion forestière et conservatoire, accueil touristique, sports et loisirs, programmes scientifiques, hébergement...

Ce territoire constitue par ailleurs le dernier refuge d'un des oiseaux les plus rares au monde, l'Échenilleur de La Réunion ou Tuit-tuit, dont l'aire de répartition couvre une large partie des plaines de la Plaine des Chicots et de la Plaine d'Affouches jusqu'aux abords de Dos d'Âne.

En 2007, le décret de création du Parc national a abrogé la réserve naturelle de la Roche Écrite, créée pour préserver en particulier le Tuit-tuit, en l'intégrant au cœur du parc national et en garantissant un niveau de protection au moins équivalent.

L'expérience des dernières années a montré combien les équilibres pouvaient être fragiles dans la conjugaison des enjeux multiples, des contraintes et des intérêts parfois contraires des acteurs en présence sur ce territoire. Il apparaissait donc indispensable de se placer dans un esprit de co-construction, avec tous les acteurs concernés, pour mettre en place de façon concertée un mode de gestion durable, écoresponsable et à la hauteur des enjeux.

L'objectif est de concilier la sauvegarde de la biodiversité menacée, l'exercice d'activités humaines et la valorisation écotouristique de ce massif depuis les portes de parc de Dos d'Âne et du Brûlé.

La mise en place d'une commission consultative sur la gestion de ce massif répond à cette logique, en cohérence avec la Charte du parc national.

Une réunion de préfiguration de cette commission, le 29 juin 2016, a permis d'en préciser le rôle et les modalités de fonctionnement. Le Conseil d'Administration du Parc national, le 30 novembre 2016 a ensuite validé sa création, sa composition et adopté son règlement intérieur.

Avec un objectif global de co-construction d'un projet de territoire autour d'une ambition d'excellence et d'équilibre dans la gestion des différentes activités, les missions de cette commission sont :

- la définition d'une ambition et d'une stratégie partagée pour ce territoire ;
- la coordination des différentes actions prévues sur le territoire ;
- la veille sur le niveau de protection de la biodiversité existentielle du massif ;
- le partage des connaissances ainsi que le suivi et le bilan des actions engagées ;
- la préparation des travaux du Conseil d'Administration et de la Direction du Parc national relatifs à ce territoire.

## La brouette électrique

Afin de limiter les perturbations liées à l'hélicoptage pendant la saison de reproduction du Tuit-tuit, la Commission Roche Écrite a validé le recours à une brouette autotractée à motorisation électrique. D'une charge utile de 200 à 300 kg, cet engin servira pour le transport du ravitaillement depuis la zone de dépose de Plateau Soldat jusqu'au gîte. La brouette électrique est rechargeable sur les panneaux solaires du gîte.

Acquise par l'AGGM (Association des Gestionnaires des Gîtes de Montagne) fin 2016, cette brouette sera testée sur site début 2017 avec le gestionnaire, l'ONF, la SEOR et le Parc national de La Réunion.

Elle empruntera l'ancienne piste de 4x4, utilisée par les chasseurs dans les années 1980.



Brouette électrique © Hermann Thomas



## Cédric CUFFIT

Chargé de mission éco-tourisme et loisirs



Cédric a posé ses valises au Parc national de La Réunion en avril 2015, après de nombreuses expériences dans l'écotourisme.

Des montagnes himalayennes aux grands espaces africains, canadiens ou sur les fleuves et canopées tropicales de la grande forêt amazonienne, sa curiosité lui a permis de découvrir plusieurs des patrimoines naturels exceptionnels de notre planète et de contribuer à les faire connaître pour mieux les protéger.

« En arrivant à la Réunion, j'ai été particulièrement surpris et peiné de découvrir à quel point les espaces naturels réunionnais, uniques pour certains, étaient fragiles et en danger.

Après avoir passé presque six ans dans la forêt tropicale guinéenne, le contraste entre la vulnérabilité des écosystèmes réunionnais et guinéens, notamment par rapport aux espèces exotiques envahissantes, est saisissant.

Au delà de cette grande vulnérabilité, dont la prise de conscience est encore trop balbutiante, La Réunion, c'est aussi une très grande diversité de milieux naturels et de paysages d'une rare beauté, l'idéal pour s'immerger en pleine nature, se promener et se ressourcer en famille en mode découverte ou plus sportif.

Aujourd'hui, je suis fier de contribuer à transmettre cet héritage aux Réunionnais et d'en faire une ressource pour un projet économique durable et équilibré. »

Les agents du SAADD précisent : « Qu'il se balance au bout d'une corde, accroché à la paroi, sous une cascade ou au détour d'un sentier, Cédric est partout à l'aise. Il est aussi dans les réunions stratégiques, où il est très apprécié des partenaires. »



## Soutenir & promouvoir un développement équilibré et durable du territoire

Par leur beauté, leur originalité et leur diversité, les patrimoines naturel et paysager de l'île sont aussi une des principales ressources pour son développement. La Réunion dispose ainsi du potentiel pour devenir une référence mondiale en matière d'écotourisme. Le Parc national œuvre en ce sens, pour la mise en scène de ce territoire d'exception et pour le développement de prestations innovantes et qualitatives. Le Parc national soutient et accompagne également les projets de toute nature qui renforcent et valorisent l'identité du territoire.

*Le Parc national de La Réunion, au cœur d'un développement endogène de l'île*

- Initier la découverte par la démarche d'interprétation
- Accompagner le développement et la valorisation des patrimoines
- Accompagner l'adaptation de l'offre d'hébergement
- Soutenir le développement et les pratiques agro-écologiques
- Soutenir le développement et l'utilisation des espèces végétales indigènes
- Soutenir et développer les initiatives culturelles et artistiques
- Réduire la pollution lumineuse et préserver le ciel nocturne



# Initier la mise en découverte des territoires par la démarche d'interprétation

Parmi ses orientations de développement durable pour l'aire d'adhésion, la charte du Parc national promeut la mise en découverte écotouristique des territoires, à travers la démarche d'interprétation.

Dans une approche d'ensemble, un outil spécifique est développé par le Parc national : le Schéma d'Interprétation et de Valorisation Écotouristique (SIVE).

Celui-ci distingue six grandes unités écotouristiques à l'échelle de l'île, appelées à devenir des « destinations ». Pour chacune d'elles, il identifie une trame thématique, un fil rouge qui guidera le visiteur dans sa découverte. Puis, au sein de chaque destination, la trame thématique peut être déclinée en plans d'interprétation. Le SIVE est ainsi un document structurant, qui garantit la cohérence et la complémentarité des différents projets mettant en valeur les ressources patrimoniales d'un territoire.

La démarche des « Portes et chemins de découverte du Parc national » s'inscrit dans cette logique. Il s'agit d'une démarche de développement local, qui vise à mettre en lien, à développer et à structurer, tout au long d'une itinérance, une offre économique de biens et de services axés sur les patrimoines naturel, culturel et paysager. Cette offre repose sur une combinaison d'aménagements spécifiques, mais aussi sur des animations et des médias associés. Les acteurs locaux et la population y ont donc un rôle essentiel.

L'itinérance des « Portes et chemins de découverte » s'articule autour d'un triptyque composé d'un bourg, d'un ou plusieurs sites majeurs et d'un itinéraire. Elle se construit autour d'un plan d'interprétation, qui lui donne du sens. Enfin, elle s'organise selon des principes d'aménagement qui révèlent la singularité et le caractère du territoire.

Le SIVE devient ainsi non seulement un outil d'organisation de l'activité touristique mais aussi un outil d'éducation, un outil d'aménagement et de valorisation territoriale. En cherchant à concilier développement local et préservation des lieux, les portes de parc participent à rendre durable ce développement de proximité.

Au cours de l'année 2016, en collaboration avec le Secrétariat Général des Hauts (SGH), le Parc national a engagé un accompagnement rapproché des communes adhérentes pour la mise en œuvre de la démarche des « Portes et chemins de découverte du Parc national ».

Ainsi, 7 communes bénéficient du programme de développement rural européen 2014-2020 qui finance cette mise en découverte des territoires : le Brûlé, Salaz e, Sainte-Rose, la Plaine des Palmistes, le Guillaume, Dos d'âne, Les Maïs.

## Mobilier prototype pour la Route des Laves

Le Parc national, le Département et l'ONF ont réalisé en 2016 un mobilier test en vue d'aménager la coulée 2007 au cours des prochains mois. Un design singulier et résolument moderne a été choisi ; il a demandé une grande technicité de la part de l'artisan local qui a réalisé ce prototype. Le résultat conforte le parti pris de départ de créer une identité visuelle forte et différenciée.

La Direction Régionale des Routes sera la première à intervenir. Elle est en charge de la réfection du ruban routier et de la réalisation de poches de stationnement dédiées aux sites d'interprétation de la coulée. La mise en découverte de cette coulée donnera le « la » aux différents partenaires pour concrétiser ce grand projet de territoire.



# Un territoire

Itinéraire | Bourg | Site majeur

*La découverte par l'expérience.*

Le caractère et l'identité du territoire sont définis par le SIVE (Schéma d'Interprétation et de Valorisation Écotouristique)

Objectifs :

- Placer le patrimoine naturel et culturel au coeur du développement local : services et biens.
- Révéler la signification et la valeur des patrimoines.
- Révéler les enjeux liés aux patrimoines et au territoire.

## Un site majeur

Équipements et gestion exemplaire des sites.  
Les aménagements respectent l'esprit des lieux.  
Invite à visiter d'autres territoires aux moyens de liens thématiques.

### Station d'interprétation

Continuité des sentiers pédestres entre le bourg et le site majeur.

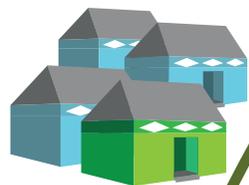
### Station d'interprétation

Révèle une facette du territoire.  
Répartit le flux de visiteurs.

### Sentier d'interprétation

## Un itinéraire

Axe principal de découverte, il participe à révéler le caractère du territoire. On y retrouve les différentes signalétiques définies par l'identité visuelle, spécifique au territoire. Cette identité découle du SIVE. Cohérence entre la signalétique directionnelle, d'information et d'interprétation. Les équipements sont qualitatifs, et de caractère. Traitement paysager sur certaines portions.



## Un bourg

**Vocation :** Vitrine du territoire et du développement durable.  
Favoriser l'émergence d'activités innovantes.  
Valoriser les produits du terroir et les savoir-faire.

**Objectif :** Concilier développement et conservation du caractère.  
Améliorer le cadre de vie des habitants.  
Ne plus être un lieu de passage mais un point d'arrêt, une destination.

### Dispositifs :

- Un Relais pour les visiteurs et les habitants
- Informer sur les offres de découverte du territoire
- Interpréter : Point de départ ou point d'étape d'un itinéraire de découverte des patrimoines.
- Animer le bourg : offre de services et offre culturel

### Itinéraire centre bourg et abords.

Création ou valorisation d'itinéraire de découverte des patrimoines du bourg et de ses abords.



# Accompagner le développement et la valorisation des patrimoines



## La marque Esprit parc national, un outil de valorisation et de développement

La marque Esprit parc national, marque collective des dix parcs nationaux français, a été lancée par le Parc national de La Réunion en octobre 2015.

Son objectif est d'identifier et de valoriser les produits et activités proposés sur le territoire du parc national, basés sur le respect des patrimoines naturel, culturel et paysager de La Réunion.

Par le biais de cette marque, l'établissement s'engage auprès des professionnels locaux à travers :

- des actions de promotion et de distinction de leur activité ;
- la qualité environnementale de leurs produits ou services ;
- leur mise en réseau avec d'autres professionnels locaux et nationaux qui partagent leurs valeurs.

L'année 2016 a été placée sous le signe de la dynamisation et du déploiement du dispositif.

Dans cette optique, le Parc national de La Réunion a lancé un appel à candidature destiné aux entreprises touristiques proposant des sorties de découverte des patrimoines naturel et culturel à travers des prestations d'accompagnement à la journée ou demi-journée en randonnée pédestre.

Après réception et analyse de 22 dossiers de candidature, des visites d'audit ont été organisées afin de vérifier le respect des critères d'attribution de la marque.

Ces critères sont définis par des règlements d'usage généraux et catégoriels qui conditionnent le droit d'utiliser la marque et qui encadrent son utilisation.

En parallèle, le Parc national a reçu des candidatures spontanées dans les domaines de l'agroforesterie tropicale, de l'apiculture et de l'hébergement : trois nouveaux producteurs de vanille, un nouvel apiculteur et un gîteur vont donc également signer des contrats de partenariat dans le courant de l'année 2017.



Visite d'audit d'une randonnée au Piton de la Fournaise © Thierry Bassonville

## De belles rencontres entre apiculteurs

Le groupe de travail « Agriculture » des Parcs nationaux s'est réuni en 2016 afin de discuter des problématiques actuelles de l'abeille, de l'apiculture et des milieux naturels.

Au programme : visite de l'observatoire Français d'apiculture, confrontation des différents enjeux des parcs nationaux et échanges avec des scientifiques spécialisés sur les relations entre l'abeille domestique et la biodiversité.

À cette occasion, le Parc national de La Réunion a invité deux apiculteurs, bénéficiaires de la marque « Esprit parc national », à participer à ces journées d'échanges. Ils ont poursuivi leur séjour à l'invitation des apiculteurs des Parcs nationaux des Écrins et des Cévennes à la découverte des pratiques dans ces deux territoires.

Dans le contexte nouveau de présence du parasite *varroa destructor* à La Réunion, cette mise en réseau est un atout pour s'appuyer sur les expériences apicoles d'autres espaces naturels protégés : conservatoires d'abeilles, sélection de résistance au varroa, évaluation des impacts sur la biodiversité.

## Salon Destination Nature

Le Parc national de La Réunion était présent aux côtés du collectif des Parcs nationaux de France au Salon "Destinations nature" à Paris, du 17 au 20 mars 2016.

Ce salon, très fréquenté est un incontournable pour les activités de pleine nature, les pratiques outdoor et les voyages et loisirs alternatifs. Il a permis aux Parcs nationaux d'effectuer la promotion de la randonnée et des richesses patrimoniales de leurs territoires.

Dans le cadre de l'opération de lancement de la marque Esprit parc national sur le salon, deux bénéficiaires réunionnais ont eu l'opportunité de témoigner de leur expérience, via un duplex organisé avec Paris, en direct depuis la Maison du Parc à La Plaine des Palmistes.

# Accompagner l'adaptation de l'offre d'hébergement

Un projet de gîte du Volcan résolument tourné vers l'avenir, qui respecte le site et propose une nouvelle manière d'habiter la pente. Une ambition, un parti pris de projet de bon augure pour renforcer l'accueil et la découverte de ce site emblématique.

## Reconstruction du gîte du Volcan : « trois cordées de lave, soudées et lovées dans les plis de la pente »

Initiée, il y a déjà plusieurs années, la reconstruction du gîte du volcan a franchi une étape importante en 2016.

Le Conseil départemental, en effet a lancé un concours d'architecture pour désigner le projet qui sera réalisé à la place de l'actuel gîte.

Le jury final, comprenant un agent du Parc national, s'est tenu le 19 octobre 2016. La qualité des projets et l'intensité des débats ont abouti à un classement quasi unanime. Le Conseil départemental a validé en avril 2017 la proposition du jury.

C'est un projet contemporain qui a été sélectionné. Adapté au site, il renouvelle le vocabulaire architectural des gîtes d'altitude et s'inscrit de manière très pertinente comme une nouvelle référence en la matière.

Une attention particulière est portée à la restauration du site et notamment des futurs abords du gîte, avec l'éradication des plantes exotiques envahissantes.

## Quelle évolution dans la gestion des gîtes publics

Un gîte fraîchement requalifié « Roche Écrite », un second dont le futur s'écrit et se dessine en ce moment « le gîte du Volcan », un troisième dont le positionnement touristique et l'ambition commune se concrétise aujourd'hui « le gîte du Piton des Neiges ».

Trois gîtes comme trois opportunités pour réfléchir et anticiper ce que pourraient être les évolutions de gestion en réponse aux attentes des clients.

Le Parc national soutient le Conseil Départemental dans sa réflexion sur les conditions de gestion des refuges publics (approvisionnement, déchets, accueil...). Un état des lieux sera partagé avec l'ensemble des partenaires de chacun de ces territoires, pour ensuite proposer des évolutions dans la gestion quotidienne et dans de nouveaux services et activités qui pourraient s'y développer.



Projet de reconstruction du gîte du Volcan © Cabinet Altitude 8 architecture

# Soutenir le développement et les pratiques agro-écologiques

Le Parc national cherche à concilier protection de la biodiversité et développement agricole. En cœur de parc, plus de 1 500 ha sont dédiés à la production : 1 440 ha de cœur cultivé, dont 755 ha de sylviculture, et plus de 90 ha de concessions agricoles à Mafate. Ces surfaces ont un poids économique important et des intérêts écologiques et paysagers à préserver. En aire d'adhésion, plusieurs projets visent à développer et à valoriser les synergies entre agriculture et biodiversité.

Le Parc national, catalyseur de bonnes pratiques, multiplie les échanges avec les agriculteurs dans le cadre de mesures agro-environnementales. Les activités agricoles sont encadrées et accompagnées dans ces espaces protégés.

## Accompagnement des éleveurs de bovins divagants

Ayant évolué en l'absence de grands herbivores, la végétation indigène subit fortement l'impact des ruminants qui parcourent certains secteurs : piétinement, abrutissement, transport d'espèces exotiques envahissantes. Depuis sa création, le Parc national de La Réunion recherche des solutions adaptées à ces situations souvent issues de conflits fonciers historiques : recherche de foncier pour relocalisation des activités, appui technique et réglementaire pour la capture des animaux et la valorisation de la viande.

En 2016, des moyens humains et financiers ont été mobilisés pour accompagner la récupération de bovins ensauvagés divagants sur le massif du Piton de La Fournaise : réaménagement d'un parc de contention, expérimentation avec des chiens de troupeau, rabattage des animaux. Le relief accidenté, la végétation dense, le caractère sauvage des animaux, engendrent de grandes difficultés pour la gestion de ce cheptel.

Les partenaires (notamment la DAAF et la Chambre d'Agriculture) sont impliqués pour l'optimisation du dispositif et partagent l'enjeu de la nécessaire évacuation de ces animaux. Les actions vont se poursuivre en 2017, tout en multipliant les échanges avec les autres éleveurs propriétaires de bétail divagant.

## Élevage et forêts indigènes: comment gérer les interfaces ?

Dans le cadre du projet « ECOTONE » (zone de transition écologique entre deux écosystèmes), un partenariat s'est construit en 2015 entre le Parc national de La Réunion et la filière viande bovine, visant à expérimenter comment le sylvopastoralisme, pourrait constituer une voie de développement favorable à l'élevage et la biodiversité. Le projet mis en œuvre concerne un plan d'aménagement d'un espace de 70 ha actuellement en friche, composé majoritairement d'espèces exotiques envahissantes qui tend à être transformé en un pâturage pour une évolution progressive vers le milieu forestier indigène.

La phase 1 du projet, conduite en 2016 et financée à 70 % par le Parc national, a consisté en une étude fine du site, préalable au défrichement. Elle a permis de définir les espaces concernés par les différents usages (reliques de forêt à restaurer, prairies à reconquérir), et les modalités techniques à expérimenter (espèces indigènes à multiplier et replanter, défrichement sélectif, implantation de prairie...)

Les résultats du projet ECOTONE devront permettre d'accompagner les éleveurs dans une meilleure gestion des interfaces entre prairies et forêts, pour une augmentation des ressources fourragères, mais aussi pour une pression adaptée sur les espèces exotiques envahissantes.

Le rapprochement entre « naturalistes » et « éleveurs », favorise le dialogue et l'émergence d'une vision commune, en parallèle de la recherche de solutions techniques adaptées.

Bovins divagants © Olivier Esnault



# Soutenir le développement et l'utilisation des espèces végétales indigènes

La flore indigène a des intérêts multiples : médicinale pour une production en substitution de la cueillette, mellifère pour des « miels péiques » de grande qualité, ornementale pour les aménagements urbains, écologique pour la restauration de forêts dégradées ou l'aménagement d'espaces agricoles ...

## Les projets PEIRun

Depuis 2012, le Parc national a initié des projets de Plantation d'Espèces Indigènes de La Réunion (PEIRun), d'abord en aire ouverte à l'adhésion puis en cœur habité. Les cibles ont été les zones fortement envahies par des espèces exotiques envahissantes.

Ces projets répondent à plusieurs objectifs :

- conserver les patrimoines naturel et culturel ;
- diminuer et limiter les zones et plantations envahies par des espèces exotiques ;
- impliquer la population dans les actions de sauvegarde de ses patrimoines ;
- identifier et transmettre les méthodes douces traditionnelles d'utilisation de la flore ;
- limiter l'impact humain sur les milieux naturels ;
- impliquer la jeune génération au travers de projets pédagogiques ;
- préciser l'intérêt scientifique de telles actions pour la conservation et la protection des milieux naturels.

Il est important de favoriser les plantations d'espèces indigènes qui proviennent d'une même zone géographique. Cela permet à chacun de participer à la conservation des plantes de son quartier mais permet également aux scientifiques de renforcer les écotypes (c'est-à-dire les sous-populations d'une même espèce végétale adaptées à des zones différentes).

En réponse à la demande et aux sollicitations de nombreux partenaires, différents types de projets PEIRun ont été mis en place :

<i>Utilisation durable</i>	Pour une utilisation durable par la population avoisinante
<i>Agricole</i>	Pour la mise en place de filière de production d'espèces indigènes
<i>Pépinières</i>	Pour la mise en place de pépinières
<i>Semenciers</i>	Pour la mise en place d'arboretum de secteur
<i>Aménagement</i>	Pour les aménagements communaux : voies d'accès au cœur du parc national, espaces verts urbains
<i>Jardin</i>	Pour le don d'une plante indigène en échange de chaque plante exotique envahissante arrachée
<i>Participatif</i>	Pour les actions de récolte/production/plantation d'espèces indigènes mais aussi de lutte contre les espèces exotiques envahissantes par la population
<i>Scolaires</i>	Pour les projets pédagogiques des établissements scolaires

Trois nouvelles conventions ont été initiées en 2016. Aujourd'hui, 17 PEIRun sont réparties sur 7 communes différentes : 9 PEIRun durable, 5 PEIRun semencier, 2 PEIRun aménagement, 1 PEIRun jardin.



Visite d'une pépinière d'Hibiscus au Tévelave © Stéphane Baret

## Des PEIRun fleurissent dans le Sud

Dans le cadre des conventions d'application de la Charte, le Parc national a financé trois projets : PEIRun Aménagement sur les sites d'Ilet Alcide à Saint-Louis et Trou de Pilon à Cilaos et PEIRun Jardin aux Canaux à Saint-Louis (Association 2ACBR – Aide à l'acquisition des compétences de base La Rivière).

Le Parc national apporte aussi un soutien technique et réalise des interventions pédagogiques auprès des habitants et des publics scolaires (primaires, collèges et lycées). Ces projets sont menés en partenariat avec l'ONF, les associations GHAP (*Gol les Hauts Aménagement et Propreté*) et APN (amis des plantes et de la nature).

# Soutenir et développer les initiatives culturelles et artistiques

Le Parc national de La Réunion soutient les initiatives culturelles, les encourage et accompagne la production artistique qui vise à dynamiser le territoire dans les Hauts de l'île.

## Résidence d'artistes atypiques à la Plaine des Palmistes

La Région propose une démarche innovante de création : faire le lien entre les artistes et la population réunionnaise et rendre accessible le spectacle vivant à tous. Ce projet de résidence artistique impulse une dynamique sur les territoires des Hauts de l'île,

Cette initiative a été l'occasion d'un partenariat entre la Compagnie Argile, la commune de La Plaine des Palmistes et le Parc national de La Réunion.

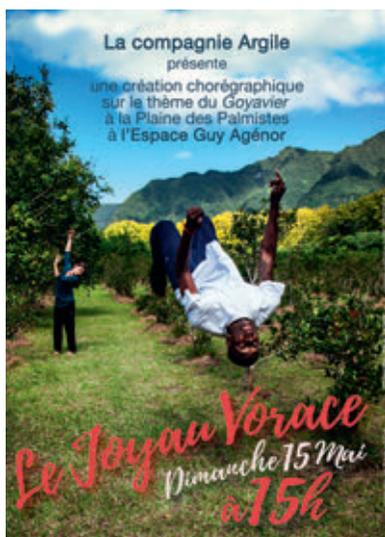
Cette compagnie de danse contemporaine avait choisi la Plaine des Palmistes comme lieu de résidence et le goyavier, espèce controversée, comme thème de création. Souvent abordé sous l'angle environnemental ou économique, le projet a été l'occasion de sortir le goyavier de ses cadres, par une approche artistique.

De plus, le lien à la danse contemporaine, peu connue dans les Hauts a permis de promouvoir la culture au sens large et offre au public un panel de prestations assez diversifié.

Le Parc national a apporté un soutien constant à la Compagnie Argile : administratif pour le montage du dossier, financier par une subvention accordée et mise en partage avec les acteurs du territoire.

De février à mai 2016, quatre temps de résidence ont été programmés. Les objectifs ont été de recueillir des récits de vies tout en découvrant des savoir-faire, des métiers et des techniques autour du goyavier et de travailler avec les habitants sur des « modules » chorégraphiques de danse contemporaine. Le fruit de ce travail de résidence artistique a abouti à :

- un film de 20 minutes, retraçant les rencontres avec les acteurs et présentant les deux facettes du goyavier ;
- une pièce chorégraphique mêlant danseurs professionnels et amateurs, le « Joyau vorace ».



## Inauguration de la sculpture du Facteur de Mafate



Un cortège d'invités a rejoint Grand Place le 29 octobre 2016 pour fêter son ancien facteur, Ivrin Pausé. À cette occasion, une sculpture grandeur nature a été réalisée par le sculpteur réunionnais Marco Ah Kiem, pour rendre hommage aux 40 ans d'activité du facteur à Mafate. Ivrin Pausé a porté sur son dos entre quinze et dix huit kilos de courrier à distribuer aux 750 habitants du cirque.

L'homme à la casquette bleue marine a parcouru ainsi chaque semaine l'équivalent du Grand Raid sur un sentier difficile et parsemé d'obstacles. Un trajet de 253 000 km soit cinq fois le tour de la Terre. Il fut décoré de la médaille du Mérite en 1993 pour le travail accompli.



Inauguration de la sculpture du Facteur de Mafate © Stéphane Michel

# Réduire la pollution lumineuse et préserver le ciel nocturne

Pour que nos tortues ou pétrels juvéniles rejoignent la mer, le Parc national se mobilise et invite la population réunionnaise à lutter ensemble contre la pollution lumineuse et pour la préservation du ciel nocturne.

## Nuits sans lumière, des outils innovants au service d'un projet de territoire

L'opération Nuits sans lumière a pour objectif de sensibiliser les communes et la population aux effets néfastes de la pollution lumineuse et aux moyens de la réduire.

En 2016, l'opération a fédéré plus d'une centaine de partenaires. Ces derniers se sont engagés via des extensions des éclairages publics ou des animations de sensibilisation. Une plate-forme collaborative a été mise en ligne pour permettre aux partenaires d'informer de façon immédiate le public sur leur programme et leur actualité.

Le site [nuitssanslumiere.re](http://nuitssanslumiere.re) a également joué le rôle de plate-forme de ressources, tous les outils pédagogiques et de communication y étaient recensés. Ce site internet a offert à l'opération une identité visuelle, une véritable cohérence et une lisibilité accrue.

L'opération Nuits sans lumière a aussi bénéficié d'une campagne de communication complète, avec la création de supports communs à tous les partenaires et une présence dans les médias locaux



Nuits sans lumière

## Les pétrels ne sont pas laissés sur la touche

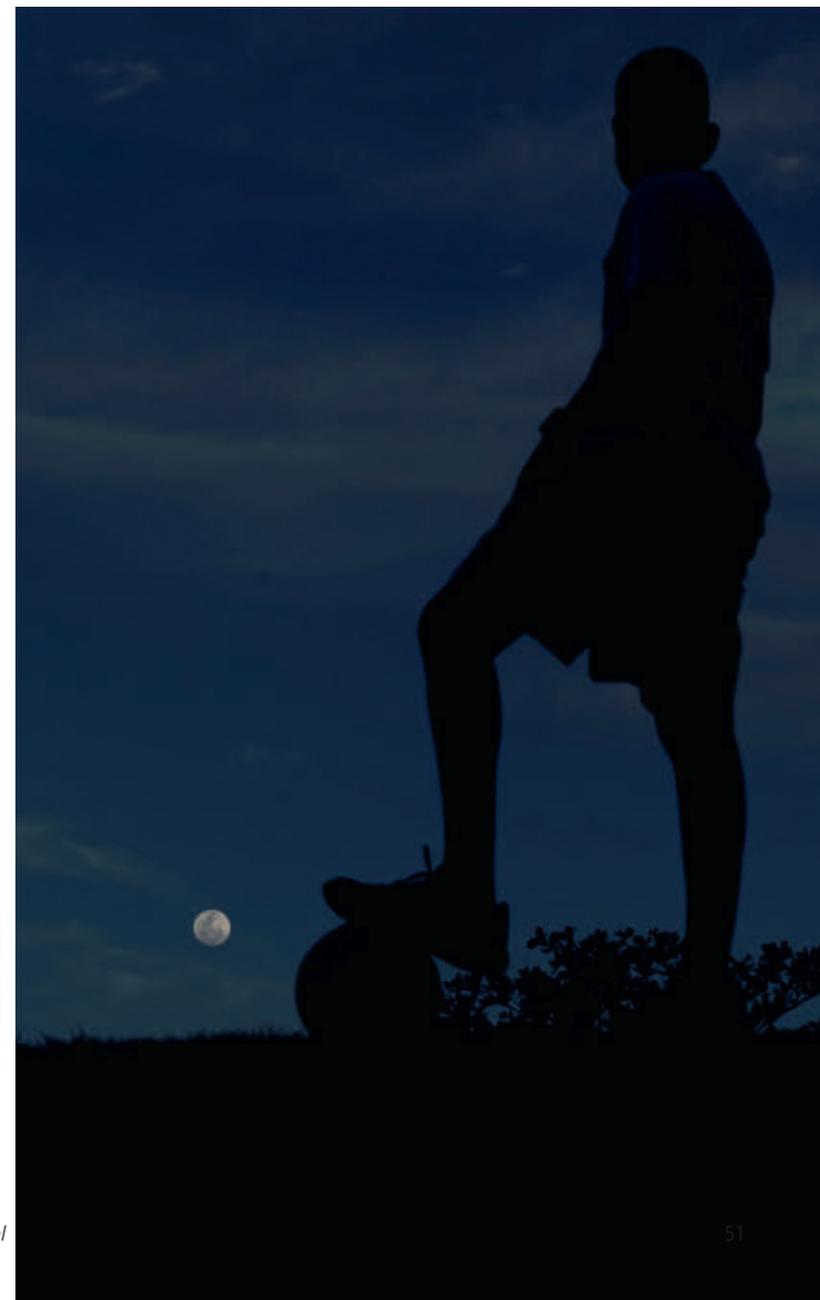
La Ligue Réunionnaise de Football (LRF), le Parc national et la SÉOR ont signé un acte d'engagement en faveur de la conservation des pétrels. Dans le cadre de cet engagement, la LRF a modifié le calendrier des matchs. 88 rencontres prévues en nocturne ont été décalées en diurne pendant la période d'envol des pétrels. Les stades ont ainsi pu être éteints en début de nuit.

Le Parc national, le Life+ Pétrels et la SÉOR ont sensibilisé les supporters présents lors des matchs de gala du challenge des 60 ans de la Ligue ainsi que les jeunes footballeurs lors du challenge appelé spécialement « Timize ».



Lâché de pétrels © Gabriel De Guigné

Le foot aux nuits sans lumière © Stéphane Michel





Jonathan

LOUISE

Médiateur du Coeur Habité



Marmaille de Roche Plate à Mafate,  $\delta$  nathan intègre en 2008 la toute première équipe des médiateurs du Coeur Habité du Parc national de La Réunion.

Faisant l'interface entre les habitants de Mafate, les usagers du territoire et l'équipe du Parc national, il est investi dans la gestion des dossiers sur la planète des Bénares et les projets socio-économiques du Coeur Habité. Ce territoire ne suffisant pas à répondre à sa curiosité débordante, il rejoint le secteur Est pendant 2 ans et découvre les secrets des forêts humides de Bois de couleur et de Tamarins des Hauts. Avant de revenir dans son secteur de cœur : le secteur Ouest.

$\delta$  nathan poursuit : « Amoureux de mon île, de sa nature, de ses paysages, j'ai la chance de travailler sur l'un des plus beaux sites du patrimoine mondial : le sommet du Maïdo, qui offre une magnifique vue plongeante sur le cirque de Mafate, m'inspirant humilité par rapport à son caractère grandiose et à l'histoire de son peuplement.

Orangers, Aurère, Marla, la Nouvelle, Roche Plate, Grand-Place, Malheur, Bourses, Capenne, Lataniers, sont pour moi des îles sur une île, des espaces de vie entre modernité et tradition qui reflètent un idéal de vie. »

Les agents du secteur Ouest aiment le taquiner : « Kob dur mais toujours bien coiffé, vous rencontrerez souvent notre Dalon  $\delta$  entre le Maïdo et le col des bœufs, les mains chargées de dossiers pour accompagner les habitants dans leurs projets. Arpenteur de sentiers infatigable, amoureux des paysages de son île et armé de son appareil photo, ce fin connaisseur des orchidées de forêts est toujours prêt pour une bonne plaisanterie et un bon cari. »



## Faire du cirque de Mafate un éco-territoire exemplaire

Mafate, le plus enclavé des trois cirques de l'île, est un territoire singulier, qui nécessite une approche et une gouvernance spécifiques. Le Parc national y porte l'ambition d'un développement respectueux du caractère du cirque, fondé sur des solutions innovantes pour améliorer les conditions de vie, sur la valorisation des ressources locales et sur des prestations éco-touristiques de qualité. La forte implication des habitants est essentielle à la réussite de ce développement exemplaire et responsable.

*Mafate, cœur habité du Parc national de La Réunion*

Se mobiliser pour répondre à une volonté d'évolution partagée



# Se mobiliser pour répondre à une volonté d'évolution partagée

Pour Mafate et les Mafatais, 2016 aura été l'année d'un grand nombre d'initiatives du Parc national : mise en place de la nouvelle Commission Cœur Habité, élaboration d'une stratégie de développement touristique, réalisation d'un diagnostic agricole, définition et élaboration du futur schéma d'aménagement expérimental de quatre îlets à Mafate.

À ces initiatives, s'ajoute l'accompagnement de nombreuses manifestations culturelles et sociales d'intérêts général, la réalisation en mars d'un stage d'initiation à la restauration de murs en pierre sèches à Roche Plate et le suivi des autorisations de travaux pour de nombreux projets de gîte et d'installations de nouvelles activités.



Afin de fédérer l'ensemble des énergies autour de ces dossiers, la relance de la Commission Cœur Habité était considérée comme un préalable. Cette commission, maintenant présidée alternativement par Madame La Maire de la Possession et Monsieur Le Maire de Saint Paul, est le centre de la gouvernance des projets de ce territoire.

Son évolution ne s'arrête pas là. La représentation des habitants de Mafate et de l'îlet des Salazes se voit renforcée par la nomination d'un représentant des habitants par îlet, favorisant ainsi un plus juste équilibre entre les différentes composantes de la commission.

Deux séances de cette commission se sont tenues en 2016, en juin à Aurère pour l'inauguration et en novembre dans les hauts de Saint-Paul.

Si le cirque de Mafate et l'îlet des Salazes constituent des espaces originaux ils sont aussi reconnus par leur classement en « cœur habité ». Ce sont des espaces aux enjeux multiples et très spécifiques, pour lesquels la Charte du parc national porte une ambition d'éco-territoire, fondée sur un développement socio-économique durable.

L'étude portée conjointement par l'IRT et le Parc National, dès 2015 sur la stratégie touristique pour Mafate, a livré en 2016 ses premières conclusions. Des propositions ambitieuses, validées par un comité de pilotage en fin d'année 2016 posent clairement le défi de positionner Mafate comme un territoire d'excellence tant pour la qualité de son cadre de vie et de son accueil que dans les modalités de gestion de ses activités.

Au-delà d'un bilan mitigé de l'activité agricole dans le cirque, le diagnostic agricole présente les potentiels réels de développement, en cohérence avec les besoins des principaux acteurs du tourisme du cirque que sont les gîteurs.

Ces deux études complètent le schéma d'aménagement des îlets de Mafate (SDAI) réalisé par le TCO en 2014 et 2015. Ils permettent ainsi d'envisager sereinement la réalisation du schéma expérimental d'aménagement de quatre îlets à Mafate.

2016 a donc été l'année de la finalisation des objectifs de ce futur schéma : réaliser pour chaque îlet un schéma d'aménagement concerté qui fixera les grandes lignes d'un développement harmonieux respectant la singularité du site et répondra aux attentes légitimes de ces habitants.



Commission coeur habité © Janik Payet

## État des lieux et perspectives de l'agriculture à Mafate

Souvent secondaire et informelle, l'agriculture mafataise a pourtant un grand rôle à jouer dans l'économie des îlets et dans un projet de développement équilibré du cirque, en synergie avec l'activité touristique.

Afin de poursuivre et alimenter les réflexions du SDAI sur le volet agricole, le Parc national a encadré un stage en 2016 afin de réaliser un diagnostic des activités agricoles dans le cirque de Mafate.

Conséquence du développement économique centré sur le tourisme et de la modernisation des modes de vie, l'agriculture de Mafate est en déclin. Cette agriculture vivrière d'appoint et les quelques élevages dépendant de l'extérieur participent pourtant au caractère rural du cirque, à son patrimoine culturel et paysager et trouvent leur place dans l'économie locale.

La demande locale importante, générée par la fréquentation touristique, permet cependant d'imaginer une évolution de l'économie du cirque où l'agriculture consoliderait sa place et son rôle, au service de l'ensemble du territoire et de ses habitants dont seulement 1/3 bénéficient actuellement des revenus de la rente touristique.



Agriculture traditionnelle à Sans Souci © Jean-François Bègue



Stage d'initiation à la restauration d'ouvrages en pierres sèches à Plateau Cerf © Jean-François Bègue

### La pierre sèche et son initiation

La réalisation d'un stage d'initiation à la restauration d'ouvrages en pierres sèches à Plateau Cerf a permis à une dizaine d'agents du Parc national d'appréhender très concrètement la boîte à outils et les savoir-faire traditionnels à acquérir pour gérer et transmettre ces paysages construits aux générations futures.

Ce stage a favorisé la rencontre avec les habitants et le partage de savoir-faire souvent oubliés pour une grande majorité de la population.



## Shandra GOMBERT Adjointe du secteur Sud

---



Adjointe du secteur sud depuis 2008, Shandra a auparavant exercé en collectivités territoriales. Amoureuse de son île, son travail lui permet de participer à sa préservation et à sa valorisation.

Elle retient des années passées la formidable aventure de l'élaboration de la Charte. Aujourd'hui, elle accompagne les différents partenaires dans des projets de développement adaptés au territoire et se nourrit des échanges qui constituent un enrichissement permanent.

Shandra développe sa mission : « Mon rôle en tant qu'agent du Parc national de La Réunion est d'éveiller les consciences réunionnaises au caractère exceptionnel de notre territoire pour nourrir un développement économique indispensable mais néanmoins respectueux de la qualité de l'environnement. La Réunion dispose d'une biodiversité et de paysages remarquables. Il nous appartient collectivement de les protéger afin que ces valeurs universelles perdurent et soient transmises à nos générations futures.

Enfant, j'adorais la légende du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde. Lorsque je me promène dans la forêt de Mare-Longue, j'aime imaginer la fée Viviane assise sur les contreforts du Bois de Pomme... ».

Les agents du secteur Sud apprécient la force tranquille de Shandra et sa maîtrise des dossiers.



## Consolider le rôle du Parc national comme acteur clé de la protection et de la valorisation des patrimoines

Le Parc national occupe une place majeure en matière de préservation et de valorisation des richesses naturelles et patrimoniales de l'île. Sa charte incarne un projet de territoire, voire un projet de société, fondé sur des relations harmonieuses entre l'Homme et la Nature. Un projet héritier de l'histoire réunionnaise, mais aussi résolument tourné vers l'avenir. Le Parc national se veut un lieu de dialogue et d'échange autour de ce projet, avec tous les acteurs du territoire, mais aussi avec les partenaires aux niveaux national et international.

### *Le Parc national de La Réunion, un projet de société*

- Animer la mise en œuvre de la Charte en tant que projet de territoire
- Organiser la rencontre entre les acteurs de la connaissance et de la conservation
- Cultiver l'ouverture sur le monde
- Faire du Parc national un lieu d'échange et de dialogue
- Assurer une gestion financière saine et efficace
- Veiller au développement des ressources humaines



# Animer la mise en œuvre de la Charte en tant que projet de territoire

La Charte du Parc national est un document de planification et d'orientation autour d'un projet de territoire qui se veut équilibré entre protection et développement. La signature des conventions d'application de la Charte avec les communes donne vie à ce projet partagé et fait de l'aire d'adhésion un territoire singulier, qui reconnaît ses richesses patrimoniales comme un atout ex traordinaire et assume sa solidarité écologique avec le cœur protégé.

Tout au long de l'année 2016, les équipes du Parc national ont renforcé leur travail de proximité avec les 17 communes de l'île qui ont déjà fait le libre choix d'adhérer à la Charte, afin d'élaborer ensemble des conventions d'application. Ce sont ainsi 14 conventions qui ont été signées entre mars 2016 et janvier 2017, les 3 conventions restantes devant être finalisées dans le courant de l'année 2017. D'une durée de 3 ans, ces conventions formalisent le partenariat entre les Communes et le Parc national, autour d'engagements réciproques et d'actions concrètes partagées. Elles déclinent un projet territorial ambitieux qui replace l'Homme et les patrimoines au cœur du développement local.

Plusieurs thèmes fédérateurs sont fortement présents dans les conventions signées :

**- la sensibilisation et l'éducation à l'environnement**, à travers l'accompagnement de projets pédagogiques, des actions d'accueil du public et des interventions auprès des services communaux

**- la préservation du ciel et de la biodiversité nocturnes**, par des animations ou des ex tinctiones d'éclairage lors des « Nuits sans lumière », mais aussi par une réflexion en faveur d'une réduction durable des pollutions lumineuses,

**- la plantation d'espèces indigènes** dans les aménagements publics et privés et l'appui aux pépinières municipales,

**- la mise en découverte et la valorisation des richesses du territoire**, particulièrement dans le cadre des démarches de « Portes et chemins de découverte du Parc national »,

**- l'accompagnement des porteurs de projets exemplaires** vers une reconnaissance au titre de la marque « Esprit Parc national », dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat, de l'hébergement, des sorties de découverte accompagnée, etc.

Le Parc national et les communes adhérentes s'engagent en outre mutuellement à encourager et à soutenir les démarches et projets des acteurs locaux favorables à la préservation et à la valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysa ger.

Désormais, le Parc national concentre ses moy ns d'intervention en priorité sur les communes adhérentes, autant pour la mobilisation des agents de l'établissement et pour l'organisation d'événements, que pour l'attribution de subventions. Il s'engage à présenter annuellement à chaque commune adhérente les actions conduites, les projets accompagnés, ainsi que les données collectées sur son territoire.

Les conventions d'application confirment et amplifient un nouveau mode de relations entre le Parc national et les Communes, construit sur une base partenariale et contractuelle.



Signature de convention avec la commune de Sainte-Rose © Elodie Martineau



Signature de la Charte avec la commune du Port © Life+ Forêt Sèche

# Organiser la rencontre entre les acteurs de la connaissance et de la conservation des patrimoines

## 80 experts pour sauver la forêt semi-sèche !

Fin octobre 2016, durant une semaine, les experts de l'océan Indien se sont retrouvés à La Réunion autour du projet LIFE+ Forêt sèche. Ils ont réfléchi ensemble aux itinéraires techniques à retenir pour recréer un continuum écologique et sauver durablement la forêt semi-sèche de l'extinction.

Contribuer au retour de la faune, renforcer des cœurs d'habitats, réhabiliter des espaces dégradés et développer des activités génératrices de revenus, tels étaient les grands sujets confiés à nos experts.

Le Parc national est ainsi un espace d'échange privilégié avec les îles et pays voisins.



Experts de l'océan Indien (Madagascar, Maurice, Rodrigue, Seychelles, Comores, Réunion, métropole) réunis autour du projet Life+ Forêt Sèche © Life+ Forêt Sèche

## Séminaire Gécobio 2

Les actions concrètes de conservation sont encore rarement valorisées scientifiquement, et les gestionnaires des milieux naturels réunionnais ont très peu l'occasion de se retrouver pour partager leurs méthodes et leurs résultats. Face à ce constat, le Parc national a souhaité organiser un séminaire dédié aux actions concrètes de conservation.

La seconde édition du GECOBIO a rassemblé plus de 50 personnes, d'horizons très divers. Au total, 16 interventions orales et posters ont reflété une diversité d'actions, d'espèces et de sites d'intervention remarquables.

Ainsi, il a été question des Terres Australes et Antarctiques Françaises, des Îles Éparses, de tortues marines, de Bois de senteur Blanc, de contrôle des chats ensauvagés, d'élimination de l'Herbe de la Pampa et de préservation de semenciers d'espèces rares.

La qualité des travaux et l'intérêt porté à ce séminaire invitent le Parc national à inscrire cet événement dans son calendrier annuel.



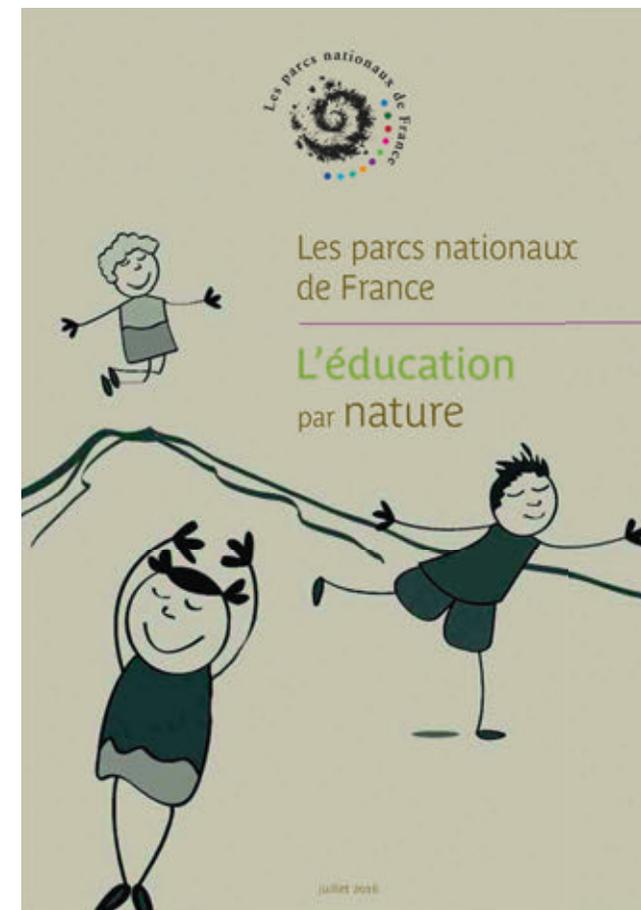
# Cultiver l'ouverture sur le monde

Le Parc national de La Réunion entretient les échanges et les partenariats à des échelles multiples, au sein des réseaux français, au niveau de l'océan Indien et à l'échelle internationale. Le positionnement biogéographique de l'île et son histoire culturelle lui offrent en effet de nombreuses opportunités de coopération, dans des domaines très variés.

Au niveau national, la publication en août 2016 de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a ouvert la voie à la création de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les 10 Parcs nationaux français, désormais rattachés à l'AFB, s'inscrivent dans ce nouveau paysage institutionnel en s'affirmant comme des acteurs d'excellence en matière de gestion d'espaces protégés de grande naturalité, mais aussi en matière d'innovation, de transition écologique et de gouvernance territoriale.

En 2016, les **groupes thématiques inter-parcs** ont poursuivi leurs travaux dans cette optique, en renforçant la structuration de leurs feuilles de route. Celles-ci valorisent l'expérience acquise depuis 10 ans tout en se projetant résolument vers l'avenir. Deux nouvelles publications font le point sur les actions conduites : « *Les Parcs nationaux de France, l'éducation par nature* » et « *Les Parcs nationaux, acteurs de l'agro-écologie* ». Le Parc national de La Réunion y a activement contribué.

Par ailleurs, à la veille de la création de l'AFB et 10 ans après la loi de 2006 qui les avait réformé, les Parcs nationaux et les Parcs naturels régionaux se sont retrouvés à Paris le 15 novembre 2016 pour un colloque « *Chartes de parcs : regards croisés* » autour de cet outil partagé de construction d'un projet de territoire.



## Vers un partenariat avec la péninsule du Cap ?

Au niveau international, le Parc national de La Réunion contribue aux démarches engagées localement sous l'égide du Préfet pour tisser des liens avec l'**Afrique du Sud**. Dans ce cadre, le Président et le Directeur adjoint se sont rendus à Pretoria puis au Cap en mai 2016, afin d'échanger avec les dirigeants de SANParks sur les possibilités d'un partenariat avec Mountain Table National Park

Diverses thématiques communes à l'île de La Réunion et à la péninsule du Cap ont été identifiées, telles que la prévention des incendies et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, la participation du public ou encore la gestion des flux touristiques et les infrastructures associées.

## Hawai'i : centenaire du Parc national des volcans et congrès mondial de l'IUCN

Deux opportunités ont amené le Parc national de La Réunion à missionner 3 agents à Hawai'i en 2016 :

- une invitation du Parc national des volcans d'Hawai'i (HAVO) à participer à deux festivités : le centenaire du Parc national et le festival Bioblitz portant sur la biodiversité.
- une sollicitation de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) à présenter deux démarches portées par le Parc national : le projet Life+ sur la conservation des pétrels et la valorisation écotouristique du territoire.

La présence du Parc national de La Réunion au centenaire puis au Bioblitz a permis de faire vivre un partenariat initié par une première mission en mai 2015 entre nos deux parcs. Cette participation s'est traduite par la tenue d'un stand présentant les actions de l'établissement et les richesses patrimoniales de l'île. Cette seconde mission a aussi permis de prendre des contacts utiles pour les chercheurs et scientifiques travaillant sur des questions relatives à des attaques de psyllides sur l'*Acacia heterophylla*, en recueillant des retours d'expériences d'Hawai'i au sujet de problèmes similaires survenus sur l'*Acacia koa* depuis les années 1970.

La mission a également été l'occasion de prendre connaissance des méthodes développées à Big Island en matière de gestion du risque éruptif et d'interprétation des patrimoines. Ce fut l'opportunité de prendre des contacts directs avec les référents du Parc hawaïen en charge des actions d'éducation à l'environnement en prévision d'un projet d'échange scolaire avec les élèves des "classes parc" du collège et du lycée de Trois Bassins en 2018.

L'objectif du Parc national de La Réunion à l'IUCN était de présenter un « poster scientifique » sur la conservation des pétrels et d'animer un « café des connaissances » intitulé « La révélation du territoire par le rêve et l'émotion » portant sur la démarche d'interprétation des patrimoines menée à l'échelle de l'île.

Cette table ronde, animée par deux agents du Parc national de La Réunion, accompagnés du président de la fédération des parcs naturels régionaux a réuni une quinzaine de personnes. Parmi elles, deux membres de l'association internationale pour l'interprétation aux USA qui ont salué le travail et la démarche entamée à La Réunion. Un chercheur universitaire de l'Indiana, travaillant sur la notion de paysage sonore nous a par la suite contacté pour venir découvrir « la partition réunionnaise ».

Ce congrès a permis d'apprécier des initiatives similaires à celles de La Réunion menées par Hawai'i, en terme d'autonomie énergétique et de développement durable. Ce fut également l'occasion d'apprécier une forte mobilisation autour d'un grand enjeu contemporain : sensibiliser les habitants des grandes métropoles, déconnectées des grands espaces naturels, à la conservation de la nature.



Stand du Parc national de La Réunion BIOBLITZ 2016 © Yannick Riet

Volcan d'Hawai'i © Yannick Riet



# Faire du Parc national un lieu d'échange et de dialogue

Les instances de l'établissement se sont réunies régulièrement tout au long de l'année : Conseil d'Administration, Conseil Scientifique et Conseil Économique, Social et Culturel.

## **Le Conseil d'administration et son Bureau : une gouvernance ouverte au service de l'établissement et du territoire**

Le Conseil d'administration est le premier organe de gouvernance du Parc national de La Réunion. Il règle par ses délibérations les affaires de l'établissement. Il est aussi un lieu d'échange et de débat autour de la mise en œuvre de la Charte comme projet de territoire.

Le Conseil d'administration a connu en 2016 un renouvellement important, qui a concerné 13 des 88 administrateurs (ministères de la recherche et de l'outre-mer, Région, Conseil départemental, TCO, CIREST, IRT et représentants du personnel). En particulier, Mme Sylvie Moutoucomorapoulé, qui avait rejoint le Conseil d'administration suite aux élections régionales de 2015, a été élue **première vice-présidente** lors de la séance du 16 septembre 2016.

**Le Conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises en 2016**, en février, septembre et novembre, chaque réunion ayant été préparée par une réunion du Bureau. Ce dernier a en outre tenu une réunion en juin. Les travaux ont principalement porté :

- sur la **gestion comptable et budgétaire** : rapport d'activité et compte financier 2015, budget rectificatif 2016 et budget primitif 2017,
- sur les **implantations de l'établissement**, avec la validation de l'évolution du schéma directeur immobilier et des décisions quant à la relocalisation des Secteurs Nord et Ouest,
- sur les **commissions géographiques et thématiques**, avec la relance et une modification de la composition de la Commission cœur habité, l'installation de la Commission Roche Écrite et la création d'une Commission de valorisation des patrimoines,

- sur l'examen des **stratégies de l'établissement** en matière de contrôle et de police, en matière de communication et en matière de connaissance scientifique,

- sur une **amélioration du fonctionnement de l'établissement et de ses instances**, avec une rénovation du cadre de mobilisation des crédits d'intervention et une remise à plat des délégations de compétence du Conseil d'administration au Bureau, au Président et au Directeur,

- sur les perspectives du **rattachement de l'établissement à l'Agence française pour la biodiversité**, suite à l'adoption en août 2016 de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

En cohérence avec la stratégie adoptée **pour l'ouverture et le rayonnement à l'international**, le Conseil d'administration a pris position en faveur d'une étude de faisabilité pour la création d'un centre de ressource du Patrimoine mondial pour l'Océan Indien à La Réunion. Le Bureau a en outre été consulté en amont des déplacements des équipes de l'établissement en Afrique du Sud et à Hawaï.

Enfin, en application des **pouvoirs réglementaires** qui lui sont délégués, le Bureau s'est prononcé sur le document d'aménagement forestier des Maï s pour la période 2016-2030, ainsi que sur l'aménagement de l'hélistation de La Nouvelle à Mafate.



## Les instances consultatives

### Le Conseil économique, social et culturel (CESC)

Troisième et dernier né des organes de gouvernance du Parc national de La Réunion, le CESC a installé cette année la commission agricole. Il s'agit de la première des commissions qui l'accompagneront dans la définition de doctrines et de positionnement couvrant ses diverses missions.

Le CESC s'est réuni 3 fois en 2016 : en février, mai et août. Cette dernière séance s'est tenue hors des murs à Dos d'Âne, sur un territoire « Porte de Parc » : le CESC va ainsi à la rencontre des acteurs et des projets des territoires.

Fort de ces commissions, le CESC a fait évoluer l'organisation de ses séances en privilégiant une revue des projets phares du Parc national et en proposant à ses membres un calendrier annuel et pour chaque séance une thématique privilégiée.

Marque Esprit parc national, tourisme, agriculture, culture, sports de pleine nature, cadre de vie, Mafate et sites emblématiques... autant de thèmes que d'occasion d'échanger et de construire une culture commune. Pour certaines de ces activités, le CESC contribue à leur stratégie de développement, à les partager avec les autres instances du Parc national.

### Le Conseil scientifique et son bureau (CS)

Le CS s'est réuni physiquement à deux reprises en 2016 et son bureau a tenu une réunion complémentaire.

Une grande avancée de l'année est la validation de la stratégie scientifique pour la connaissance et la conservation des patrimoines naturel, culturel et paysager du parc national.

Ces réunions ont permis d'aborder des sujets extrêmement variés et de recueillir les recommandations de cette instance essentielle sur des questions concernant aussi bien des demandes de prélèvement d'espèces indigènes en cœur de parc national que sur des aménagements.

A titre d'exemple, ces travaux ont permis de proposer des compléments de connaissance dans le périmètre de plusieurs aménagements forestiers en cours de rédaction par l'ONF, et de donner des avis positifs sur les documents d'aménagement terminés.

Le CS a également donné des avis positifs sur la présence de nouveaux sites de production de miel, vanille ou palmistes en cœur de parc, et sur plusieurs dossiers de demandes de construction dans le cœur habité.

Dans le cadre du projet Life+ Forêt Sèche, le CS a validé la translocation du lézard vert sur un des deux sites proposés.

Sollicité très régulièrement par les services du Parc national, la plupart du temps par voie dématérialisée, le Conseil scientifique a par ailleurs donné près de 40 avis en amont des autorisations qui ont été délivrées par le Parc national.

### La Commission Agricole

Demandée par les acteurs du monde agricole, et inscrite dans la Charte du Parc, la commission agricole, émanant du CESC, doit permettre d'aborder et d'approfondir les sujets techniques en lien avec l'agriculture.

Cette commission, réunie pour la première fois en juin 2016, est constituée de 6 membres issus du CESC, de 6 agriculteurs représentant différentes filières et de 5 invités permanents : Département, CIRAD, AD2R, SAFER, Office de l'Eau. Fonctionnellement rattachée au CESC, elle a pour mission de débattre de sujets techniques afin d'émettre des avis à destination des autres instances (CA, CS).

Suite à son installation, elle a pu se réunir à 3 reprises pour échanger sur l'agriculture du cirque de Mafate, les enjeux de l'apiculture en lien avec les milieux naturels et sur la valorisation économique des espèces indigènes.

Lézard vert des Hauts © Stéphane Michel



# Assurer une gestion financière saine et efficace

Le Parc national de La Réunion gère et optimise les moyens humains et financiers dont il dispose pour mener à bien les missions qui lui incombent.

## Budget

La programmation et la mise en œuvre du budget de l'établissement en 2016 ont permis de réaliser les actions phares abordées dans le présent rapport d'activité.

En matière budgétaire, les éléments clés à retenir concernent la mise en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la réglementation relative à la GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique). Issue du décret du 07 novembre 2012, celle-ci instaure une comptabilité budgétaire en plus de la comptabilité générale existante. Cette réforme a impliqué un changement des pratiques en interne et au niveau de l'agence comptable ainsi que la nécessité de basculer vers un système d'information financière adapté.

L'exercice 2016 met en avant un meilleur suivi et une nette amélioration en matière d'exécution de la programmation budgétaire.

La volonté affichée de sincérité budgétaire du Parc national en matière de programmation budgétaire porte ses fruits, puisque le taux de réalisation budgétaire est en constante progression depuis ces dernières années. Il est passé d'un taux d'exécution des CP (Crédits de Paiements), toutes natures de dépenses comprises, de 72 % en 2014, à 83 % en 2015 et à 87 % des CP inscrits en 2016.

Parmi les 13% de crédits non consommés, 6% des crédits sont reportés en 2017 sur la base d'engagements juridiques formalisés en 2016 et liant l'établissement à des partenaires pour la réalisation d'opérations devant se dénouer en 2017.

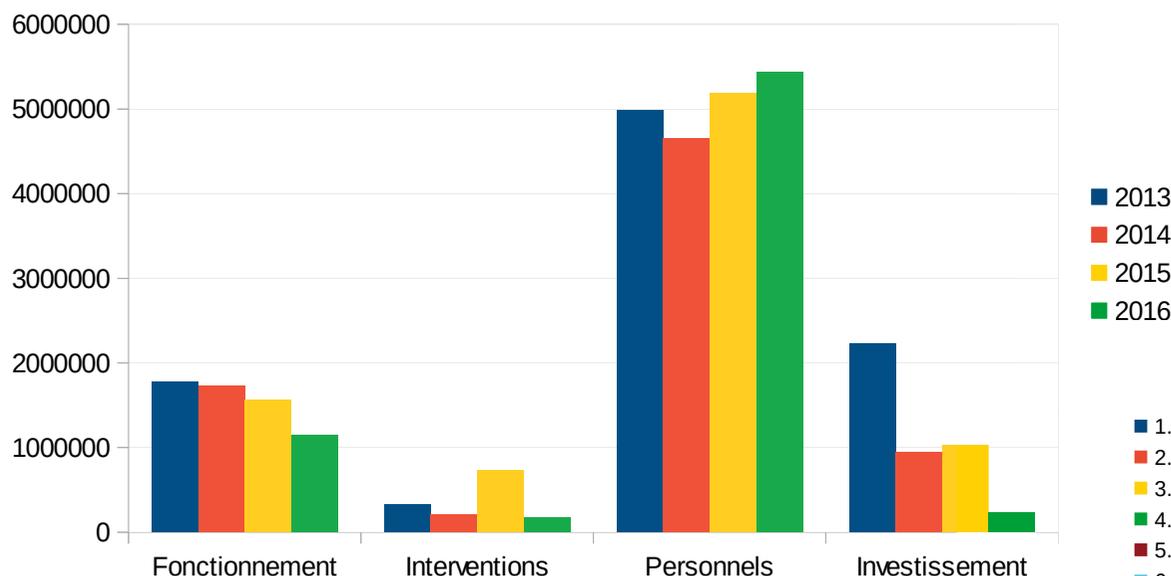
Le reste des crédits non consommés concernent des financements d'opérations pluriannuelles comme les crédits pour l'investissement immobilier et les crédits pour les 2 projets LIFE+. Ces crédits restent disponibles pour une consommation en 2017 et les années suivantes.

Avec des dépenses budgétaires chiffrées à 6 979 355€ et des recettes budgétaires à 6 856 664€, le résultat budgétaire de l'exercice 2016 est en déficit budgétaire de -122 692€.

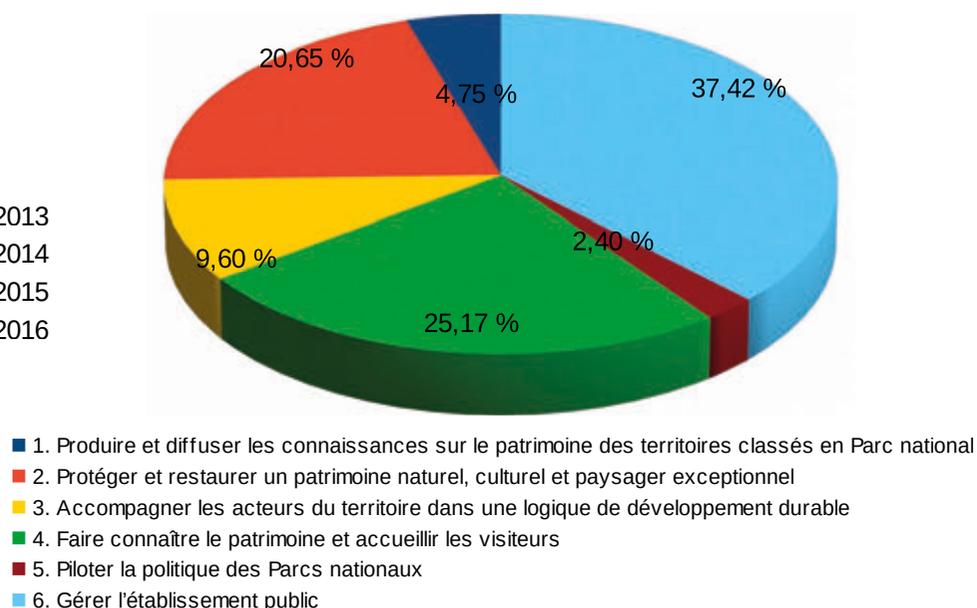
Le résultat comptable consiste pour sa part en un prélèvement de -1 152 660 € sur le Fond de Roulement.

Ces résultats déficitaires sont conformes aux autorisations budgétaires votées par le Conseil d'Administration. Ils sont financés par prélèvement sur les fonds de roulement. Fin 2016, celui-ci s'élève à 6,2M€, ce qui permet d'assurer un fonctionnement serein dans la mise en œuvre des projets engagés par le Parc national sur les prochaines années.

Evolution des masses financières gérées



Répartition des dépenses par axe du COB (%)





*Futurs locaux des services administratifs de la DEAL, DIECCTE, DAAF et secteur Nord du Parc national sur le site de la Providence © Arnaud Bouisson / MEDDE*

## Immobilier

Outre les projets prévus par la Charte du Parc national de La Réunion, divers projets transversaux sont menés par les services du Secrétariat Général afin d'améliorer au sens large le fonctionnement de l'établissement et en particulier les conditions de travail des personnels.

En particulier, le volet immobilier a connu des avancées significatives en 2016. En effet, concernant l'implantation du secteur Nord, il a été acté que ce secteur soit intégré au projet Providence. Ce projet consiste à rénover et réaliser des extensions sur les bâtiments existants sur le site de la Providence (Saint-Denis) afin d'y regrouper, à échéance 2019-2020, l'ensemble des services des administrations de la DEAL, de la DIECCTE et de la DAAF sur un même site. Des espaces sont réservés pour le secteur Nord du Parc national.

En attendant ce déménagement futur, des travaux de réhabilitation ont été menés dans les locaux actuels du secteur Nord afin de donner davantage de confort aux personnels et d'améliorer les fonctionnalités des locaux

C'est ainsi que l'espace d'accueil, la salle de réunion et le réseau informatique ont été entièrement revus, un espace de travail en extérieur a été créé et le parking a été aménagé.

Le projet de relocalisation du secteur Ouest a également avancé en 2016, puisque des négociations avec le TCO ont abouti à la validation de principe de l'implantation de ce secteur sur le site de l'ENA (Espace Numérique et Artistique du TCO), dans les anciens locaux de la maison Bénard. Ces locaux nécessitant une réhabilitation lourde, seront partagés par le Parc national, le TCO et la municipalité de Trois Bassins. Une étude a été confiée par le Parc national à un cabinet d'architecte en 2016 pour définir les besoins de chacun des usagers.

Enfin, une réalisation concrète a pu aboutir en 2016 concernant l'implantation de la cellule LIFE+ Pétrels. Des échanges concluants engagés avec la Préfecture dans le cadre du SDIR (Schéma Directeur Immobilier Régional) ont permis à cette cellule, rattachée au Parc national, d'être hébergée dans des locaux mis à disposition par la Sous-Préfecture de Saint-Pierre. Après des travaux de rénovation et d'aménagements, l'équipe LIFE+ Pétrels a intégré son nouveau nid depuis septembre 2016.



*Schéma d'organisation du site "Maison Bénard" pour les futurs locaux du secteur Ouest du Parc national, TCO et Mairie de Trois Bassins*

# Veiller au développement des ressources humaines

## La gestion des moyens humains

Après 9 années de fonctionnement, l'établissement connaît une certaine stabilisation de ses moyens, tant en terme d'effectifs que de compétences sur les postes permanents.

En 2016, l'organigramme a été stabilisé à 86 postes permanents, avec une consommation de 82,4 ETP au 31 décembre.

A ces postes permanents sont venus s'adjoindre des emplois hors plafond dans le cadre des projets Life+ (6), des contrats aidés (3), des apprentis (2) et des services civiques (13). Dans le cadre de ses partenariats locaux le Parc national met à disposition 2 postes au Secrétariat Général des Hauts, et 2 postes à la Brigade Nature Océan Indien (BNOI).

En 2016, l'établissement a comptabilisé 3,3 % de personnel reconnu travailleurs handicapés.

Il a également accueilli 28 stagiaires dont 5 de longue durée, qui ont fait l'objet d'une gratification.

La stabilisation se fait surtout par la fidélisation des agents sur leur poste : renouvellement des contrats de détachement, intégration des contractuels de catégorie A par concours réservés, passage en CDI des emplois dérogatoires en CDD.

Les titulaires de la fonction publique (État ou territoriale) représentent 57,5 % des effectifs permanents (dont plus de 50 % en position normale d'activité). Parmi les contractuels, 59 % sont en CDI. Près de 30 % de l'effectif a une ancienneté de 8 ans et plus.

## Le développement des compétences

2016 a été marquée par la définition d'un Plan de Développement des Compétences, qui a vocation à définir les axes d'intervention prioritaires pour les 3 années à venir. 4 axes de travail ont été identifiés :

**Axe 1** - Mise en œuvre de l'ambition du Parc : réenchanter les missions du Parc national, décliner l'ambition du projet de territoire (Charte) dans chaque unité de travail, accompagner le développement des compétences managériales (hiérarchiques et fonctionnelles).

**Axe 2** - Socle des fondamentaux à partager afin de s'approprier le sens des enjeux et des missions sur le territoire, favoriser l'intégration et développer le sentiment d'appartenance à l'établissement

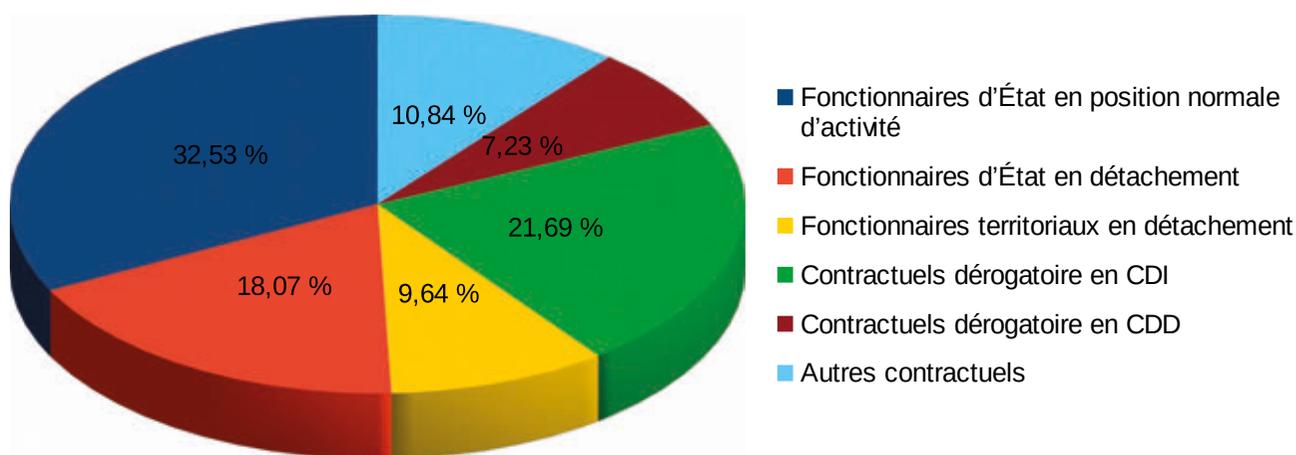
**Axe 3** - Compétences à conserver et/ou à actualiser afin d'assurer la pérennisation et le transfert en interne

**Axe 4** - Compétences à développer ou à acquérir pour répondre aux enjeux de la mise en œuvre opérationnelle de la Charte, contribuer à faire connaître le Parc national et sa valeur ajoutée au travers de ses actions.

Des actions prioritaires ont été identifiées pour une mise en œuvre dès 2017.

D'ores et déjà, en 2016, 80 actions de formation ont été réalisées : 93 agents ont participé au moins à une formation.

Répartition des emplois permanents par statut, administration et position d'origine



## Le Parc national, lieu de découverte et d'apprentissage

En 2016, l'établissement a accueilli 28 stagiaires (dont 5 de longue durée). Certaines études peuvent être citées :

- Évaluation de l'intérêt de la strate herbacée dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.
- Suivi de la biologie de reproduction du *Terpsiphone de Bourbon* dans la forêt de Mare-Longue. L'étude de 30 nids de *Zoizo la Vierge* a permis de constater un échec de reproduction de 79 %, sans doute dû à la prédation par les rats.
- Évaluation du rôle fonctionnel joué par la tortue terrestre sur la régénération de la forêt semi-sèche.
- Réalisation d'inventaire des méthodes de luttes existantes contre les prédateurs et les compétiteurs du Gecko vert de Bourbon (*Phelsuma borbonica*).
- Réalisation d'un diagnostic technico-économique de l'agriculture à Mafate.

Le Parc national est également engagé dans ses relations partenariales avec l'Université de La Réunion, par convention avec le Life+ Pétrels.

En particulier, une étude sur le comportement et la distribution des chats ensauvagés s'est achevée, en 2016. Elle apporte une meilleure compréhension des populations de chats et une optimisation du protocole de capture. Grâce aux résultats de cette étude, un nouveau dispositif allégé a pu être proposé et mis en place, permettant de diminuer considérablement l'investissement des agents, en diminuant le nombre de cages sur les sites et en effectuant les relevés grâce à un dispositif de piège photographique GSM.

## La qualité de vie au travail

La thématique de la qualité de vie au travail a guidé les réflexions sur l'organisation et le fonctionnement des services. Celle-ci a été au cœur des groupes de travail portant sur le télétravail, la sécurité sur le terrain, le document unique des risques professionnels, les missions de police, le plan de prévention et de sécurité incendie.

Par ailleurs, la démarche de diagnostic a été initiée en vue de la réalisation du Plan de préventions des risques psychosociaux en 2017.

2 instances sont particulièrement mobilisées : le CHSCT et la Cellule de veille RH qui associe depuis 2016 un psychologue du travail.

L'établissement a accordé en 2016 une attention renforcée à l'action sociale et aux temps de cohésion :

- assemblée générale du personnel et cérémonie des vœux en début d'année ;
- journée récréative avec les familles à l'Anse des cascades en mars ;
- journée de cohésion d'équipe (1 par service) en fin d'année ;
- arbre de Noël à la ferme Lou-Cachet.



A l'occasion de la "Journée Internationale des Forêts" du 21 mars 2017, 500 arbres ont été plantés par les agents du Parc national de La Réunion  
© Life+ Forêt Sèche

# Indicateurs COB

Le contrat d'objectifs (COB) s'inscrit dans les priorités assignées par l'État aux établissements publics des parcs nationaux avec le souci d'une gestion exemplaire et d'anticipation des évolutions du contexte administratif et budgétaire :

- pour une bonne mise en œuvre de leur Charte ;
- pour une contribution aux objectifs nationaux de lutte contre l'érosion de la biodiversité, de transition énergétique et de prise en compte des changements climatiques.

Pour le Parc national de La Réunion, plusieurs axes prioritaires se dégagent, et constituent le socle du COB.

## 1- Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

1-1 : Acquisition de connaissances	Prévu 2016	Réalisé 2016
Nombre de protocoles d'acquisition des connaissances, d'études et de programmes de recherche impliquant le Parc national		
Sur le patrimoine naturel	5	6
Sur le patrimoine culturel	2	3
Sur le patrimoine paysager	2	-
Dont liés aux changements climatiques	2	1
Dont liés à la transition énergétique	-	-

1-2 : Administration et diffusion des connaissances	Prévu 2016	Réalisé 2016
1-2a : Nombre de données transférées annuellement au SINP	1000	Faune : 803 Flore : 3 070
1-2b : Mise en place d'une cartographie dynamique pour l'accès aux données patrimoniales mises à la disposition du public	Mascarine	Borbonica
1-2c : Taux de réponse aux demandes de porter à connaissance dans le cadre des projets, plans et programmes portés par l'État ou les collectivités	80 %	33 %

1-3 : Contribution à des programmes de recherche	Prévu 2016	Réalisé 2016
Indicateurs communs 1-1 / 1-2 / 1-3		
1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité, tous protocoles, études et programmes confondus par rapport aux effectifs totaux	15 %	19,69 %
1b : % des coûts afférents hors masse salariale, tous protocoles, études et programmes confondus, par rapport aux charges totales de fonctionnement	10 %	4,75 %

## 2- Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

2-1 : Surveillance du territoire et des usages	Prévu 2016	Réalisé 2016
2-1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité par rapport aux effectifs totaux	15 %	15,38 %
2-1b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	10 %	3,24 %

2-2 : Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux	Prévu 2016	Réalisé 2016
2-2a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité par rapport aux effectifs totaux	10 %	16,89 %
2-2b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	30 %	17,36 %
2-2c : Taux de réalisation des actions du programme d'action pluriannuel de la Charte en rapport avec cette activité	60 %	100 %

2-3 : Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager	Prévu 2016	Réalisé 2016
2-3a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité par rapport aux effectifs totaux	10 %	0,53 %
2-3b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	30 %	0,06 %
2-3c : Taux de réalisation des actions du programme d'action pluriannuel de la Charte en rapport avec cette activité	60 %	100 %

## 3- Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Indicateurs globaux 3	Prévu 2016	Réalisé 2016
3a : % de mesures (objectifs / orientations), toutes thématiques confondues, ayant donné lieu à au moins un document de mise en œuvre au niveau du programme pluriannuel de la Charte	60 %	NC
3b : Nombre de contrats de partenariats signés correspondant à la marque « Parc national », tous domaines confondus	10	12
3c : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité par rapport aux effectifs totaux	15 %	7,37 %
3d : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	2,55	9,60 %
3e : Adoption d'une stratégie touristique	Elaboration + adoption de la stratégie SDATR	Stratégie en cours avec finalisation fin 2017

#### 4- Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

<b>4-1 : Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire</b>	Prévu 2016	Réalisé 2016
4-1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité par rapport aux effectifs totaux	8	9 %
4-1b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	1,36	2,94 %

<b>4-2 : Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics</b>	Prévu 2016	Réalisé 2016
4-2a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité par rapport aux effectifs totaux	3	7,76 %
4-2b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	0,51	2,07 %

<b>4-3 : Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public</b>	Prévu 2016	Réalisé 2016
4-3a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité par rapport aux effectifs totaux	3	1,31 %
4-3b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	0,51	11,98 %

<b>4-4 : Outils de communication de l'EPPN</b>	Prévu 2016	Réalisé 2016
4-4a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité par rapport aux effectifs totaux	3	1,08 %
4-4b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	0,51	8,18 %

<b>6-1 : Management général</b>	Prévu 2016	Réalisé 2016
6-1a : Nombre de réunions organisées par type d'instance		CA : 3/CS : 2 CESC : 3
6-1b : Taux de participation au CA		
6-1c : Nombre d'avis émis par le CS (pas d'avis émis par le CESC en 2016)		38

<b>6-3 : Fonctionnement général de l'établissement</b>	Prévu 2016	Réalisé 2016
6-3 : Part des crédits de fonctionnement consacrés aux charges de structure	62	55,78

<b>6-4 : Gestion des ressources humaines</b>	Prévu 2016	Réalisé 2016
6-4 : Nombre d'ETP mutualisé	5	3

#### 5- Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

<b>5-1 : Animation et évaluation de la charte</b>	Prévu 2016	Réalisé 2016
5-1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité par rapport aux effectifs totaux (5-1. et 5-2)	7	1,94 %
5-1b : Mise en œuvre de l'évaluation des chartes (déploiement EVA et remplissage des données)	Saisie de l'avancement des actions	Saisie de la structure du plan d'actions

<b>5-2 : Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines</b>	Prévu 2016	Réalisé 2016
Nombre de projets en cours financés par des fonds publics : Europe, Etat (autre que MEEM), Région, Département, autres CT...	10	NC

<b>5-3 : Contribution aux politiques européennes et internationales</b>	Prévu 2016	Réalisé 2016
Nombre de projets en cours à l'international	3	2

#### 6- Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

<b>6-2 : Gestion financière</b>	Prévu 2016	Réalisé 2016
6-2a : Nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement public : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE+, CPER, CT, EP locaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires,...	10	2
6-2b : Nombre de projets structurants associant par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement public : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE+, CPER, CT, EP locaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires,...	20	1
6-2c : Nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	3	2
6-2d : Nombre de projets structurants associant par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	5	0
6-2e : Part du financement des PN émanant de fonds privés, budgété sur les comptes de l'établissement avec détail par source de financement	2	NC
6-2f : Mise en place d'une comptabilité analytique d'ici à 2017	80 %	100 %

# Temps forts de l'année



Formation du personnel  
mars 2016



La Fête de la Nature  
mai 2016



South African  
NATIONAL PARKS  
Rencontre  
avec  
SANParks  
mai 2016



6ème anniversaire du  
Bien "Pitons cirques  
et remparts" de La  
Réunion", inscrits au  
Patrimoine mondial  
août 2016

Village Maloya  
oct. 2016



Grand raid  
oct. 2016



La fête de la science  
déc. 2016

La Foire de  
Bras-Panon  
mai 2016



Les nuits sans  
lumières  
avril 2016

Les journées  
nationales de  
l'Archéologie  
juin 2016



Le séminaire EEDD  
juin 2016



Les journées  
Européennes  
du Patrimoine  
sept. 2016



Congrès mondial de la  
Nature, Hawaii  
sept. 2016

La semaine  
Créole  
oct. 2016



Atelier Life+  
Forêt Sèche  
oct. 2016



Découverte de terriers  
de reproduction  
des Pétrels noirs de Bourbon  
nov. 2016

# Organigramme



### Maison du Parc national : siège et secteur Est

258 rue de la République  
97431 Plaine des Palmistes  
Tél. : 02 62 90 11 35

Siège : [contact@reunion-parcnational.fr](mailto:contact@reunion-parcnational.fr)  
Secteur Est : [contact-est@reunion-parcnational.fr](mailto:contact-est@reunion-parcnational.fr)

 [Parc.national.de.La.Reunion/](https://www.facebook.com/Parc.national.de.La.Reunion/)  
Site internet : [reunion-parcnational.fr](http://reunion-parcnational.fr)

### Life + Forêt Sèche

16 rue Maz gran  
97400 Saint-Denis  
Tél. : 02 62 41 47 43

Site internet : [foretseche.re](http://foretseche.re)  
[life+foret@reunion-parcnational.fr](mailto:life+foret@reunion-parcnational.fr)

### Secteur Sud

96 rue Max me Paë t  
97429 Petite-île  
Tél. : 02 62 58 02 61

[contact-sud@reunion-parcnational.fr](mailto:contact-sud@reunion-parcnational.fr)

### Life + Pétrels

2 ruelle Lislet Geoffroy  
97410 Saint Pierre  
Tel. : 06 93 88 99 23

Site internet : [petrels.re](http://petrels.re)  
[lifepetrels@reunion-parcnational.fr](mailto:lifepetrels@reunion-parcnational.fr)

### Secteur Ouest

8 rue Franç is de Mahy  
97426 Trois Bassins  
Tél. : 02 62 27 37 80

[contact-ouest@reunion-parcnational.fr](mailto:contact-ouest@reunion-parcnational.fr)

### Secteur Nord

165 allée des spinelles  
Bellepierre  
97400 St Denis  
Tél. : 02 62 90 99 20

[contact-nord@reunion-parcnational.fr](mailto:contact-nord@reunion-parcnational.fr)



Coeur du parc national de La Réunion   
Zone d'adhésion à la charte 

**Directeur de la publication** : Emmanuel Braun

**Rédaction** : L'ensemble des services a collaboré à la rédaction des contenus

**Conception** : Anaël Lapiere & Yannick Riet | **Photo de couverture**: Stéphane Michel

**Impression** : Graphica - 1000 Ex

DL: 6338 - 4 juillet 2017

 **IMPRIM'VERT**® Imprimé sur papier écologique